

Étude sectorielle dans le domaine des
métiers d'art au Québec

Édition 2020

Tome 2 - État de situation de la formation

Présentée le 28 avril 2021

Table des matières

Introduction	1
Chapitre 1 - L'origine de l'offre de formation	2
1,1 Présentation du Plan national de formation en métiers d'art (PNFMA)	2
1,2 Les nouvelles orientations générales	3
Chapitre 2 - La situation de la formation initiale	5
2,1 L'offre de formation initiale	5
2,2 Enjeux liés à la formation initiale	10
2,3 Formation initiale suivie par les praticiens	12
2,4 Évaluation de la formation initiale suivie par les praticiens	14
2,5 Les perceptions des employeurs	16
2,6 Les préoccupations des écoles ateliers	17
Chapitre 3 - La situation de la formation continue	19
3,1 L'offre de formation continue	19
3,2 Le niveau d'activité en formation continue	20
3,3 Enjeux liés à la formation continue	21
3,4 La participation à la formation continue	21
3,5 Les métiers d'art du bâtiment	24
3,6 Formations en artisanat autochtone	26
3,7 Analyse de l'évolution du PNFMA et son application actuelle	27
Chapitre 4 - Comparaison de dispositifs de formation en métiers d'art au Canada et à l'étranger	31
4,1 La situation au Canada	31
4,2 La situation en France	33
4,3 La situation en Italie	38
4,4 La situation aux États-Unis	40
4,5 La situation en Australie	42
4,6 Analyse générale	43
Chapitre 5 - Les principaux enjeux	44

Liste des tableaux

Tableau 1.	Écoles-ateliers selon les disciplines et les institutions d'enseignement.....	7
Tableau 2.	Répartition des étudiants inscrits dans le programme collégial des techniques de métiers d'art, par voie de spécialisation, trimestre d'automne.....	7
Tableau 3.	Nombre de diplômés du DEC Techniques spécialisées en métiers d'art – 573.A0 de 2014 à 2018.....	8
Tableau 4.	Enquête de sortie des diplômés des études professionnelles (3 années - 2013, 2015 & 2017)	9
Tableau 5.	Enquête de sortie des diplômés des études professionnelles (3 années - 2013, 2015 & 2017)	9
Tableau 6.	Diplôme professionnel en Techniques des métiers d'art	13
Tableau 7.	Embauche par discipline	17
Tableau 8.	Activités de formation du CMAQ	20
Tableau 9.	Activités de formation des Conseils régionaux de la culture.....	20
Tableau 10.	Les principales disciplines des formations continues suivies	22
Tableau 11.	Enveloppe budgétaire du Programme Aide au fonctionnement pour les organismes de formation en Art.....	27

Liste des graphiques

Graphique 1.	Programmes d'études postsecondaires liés aux métiers d'art suivis par les répondants ayant poursuivi des études postsecondaires.....	12
Graphique 2.	Pourcentage des diplômés des Techniques des métiers d'art (573AO) parmi les praticiens selon le groupe d'âge (334 répondants).....	14
Graphique 3.	Préparation adéquate de la formation initiale au marché de l'emploi dans le domaine des métiers d'art (n= 237).....	15
Graphique 4.	Préparation adéquate de la formation initiale au marché de l'emploi dans le domaine des métiers d'art, par discipline (n= 237).....	16
Graphique 5.	Préparation adéquate de la formation continue reçue au marché de l'emploi dans le domaine des métiers d'art (n= 103).....	22
Graphique 6.	Niveau d'accord concernant les formations continues suivies au cours des trois dernières années (échantillon total) (n= 334).....	23

Introduction

Cette étude sectorielle dans le domaine des métiers d'art a été commandée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, en collaboration avec la SODEC et le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec. Ce travail s'inscrit dans le cadre du *Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023*, publié en juin 2018 en même temps que la politique culturelle du Québec, *Partout, la culture*.

L'objectif de l'étude sectorielle est notamment de :

- Colliger des données quantitatives et qualitatives précisant, notamment, les caractéristiques du milieu, de la main-d'œuvre, de l'évolution du domaine des métiers d'art et les perspectives dont les tendances, les formations initiales et continues dispensées, etc.
- Poser les constats permettant de poser un diagnostic sur l'adéquation des besoins du milieu du travail et de la formation.

La réalisation de ce mandat devait en outre :

- Comprendre une comparaison du dispositif de formation québécois avec d'autres dispositifs canadiens et étrangers;
- Alimenter la réflexion sur la révision du PNFMA (structure de gouvernance, dispositif de formation initiale et continue, adapté en fonction des besoins liés aux différents métiers, etc.);
- Donner un portrait exhaustif du domaine des métiers d'art de même que des conditions socioéconomiques et de pratiques des artisans;
- Permettre au MCC, au MES, au CALQ et à la SODEC d'adapter leurs interventions, s'il y a lieu.

Le résultat de ce mandat est présenté en trois documents distincts; le Tome 1 présente l'état de situation du domaine, les entreprises et les travailleurs visés par l'étude, le Tome 2 présente l'ensemble de la situation sur les enjeux de formation et un document annexe détaille l'ensemble des données alimentant chaque phase de l'étude. Enfin, un court Sommaire exécutif complète la documentation produite dans le cadre de ce mandat.

Le présent document propose une analyse stratégique des enjeux de formation pour le domaine des métiers d'art au Québec

Chapitre 1 - L'origine de l'offre de formation

Le Québec s'est doté d'un système de formation dédié aux métiers d'art au cours des années 1980 en réponse à un clair besoin du domaine. Le Québec possède aujourd'hui un réseau d'écoles-ateliers de métiers d'art unique au Canada. Ce système accueille une relève stable depuis des années et contribue au maintien d'un savoir collectif culturel important.

1,1 Présentation du Plan national de formation en métiers d'art (PNFMA)

En 1980, trois ministères du gouvernement québécois (Affaires culturelles, Éducation, Main-d'œuvre et Sécurité du revenu) ont mis sur pied un groupe de travail qui proposa un *Plan national de formation en métiers d'art* ayant pour effet de pallier l'absence de formation dans ce secteur durant les années qui avaient précédé.

Le *Plan national de formation en métiers d'art* lancé en 1984 avait donc pour objectif de structurer la formation initiale et continue des artisans :

« Le Plan de formation proposé a d'abord pour but d'assurer une formation initiale de qualité en métiers d'art et de pourvoir au perfectionnement des artisans en exercice. Il vise aussi, non pas de façon complémentaire, mais essentiellement, à fournir de l'aide technique à l'entreprise artisanale, à promouvoir la recherche appliquée et à diffuser l'information spécialisée [...] les services spécialisés font partie intégrante de la mission même dévolue aux centres de formation en métiers d'art [...] L'application du plan national de formation en métiers d'art devra s'appuyer, pour chacun des corps de métiers, sur un programme complet de formation professionnelle... miser sur tous les modes possibles d'organisation des apprentissages et accorder la priorité au perfectionnement des artisans actuels [...] la formation des artisans devra se faire le plus possible d'une façon décentralisée pour la rendre réellement accessible aux artisans. D'ores et déjà, les centres de formation ne sont pas les seuls dépositaires de la formation en métiers d'art ».¹

Le Plan de formation des métiers d'art (PNFMA) définit les rôles et responsabilités des parties prenantes dans la mise en œuvre d'une première formation collégiale, décrit l'offre académique de cette nouvelle formation et établit des objectifs en termes de support financier et technique donné aux artisans en cours de formation ainsi qu'aux formateurs. Il prévoit une offre de formation initiale, ainsi que des mécanismes pour identifier les besoins de formation continue et les lieux pour les offrir.

Le PNFMA établi en 1984 souhaite ainsi répondre à un double besoin :

- 1) Mettre sur pied une formation (initiale et continue) adaptée à la réalité des artisans;
- 2) Offrir une aide technique rapidement aux entreprises en métiers d'art, notamment à travers la promotion de la recherche appliquée et la diffusion de l'information spécialisée.

¹ PNFMA, 1984

Le PNFMA est le cadre dans lequel s'est développé jusqu'à maintenant l'écosystème de formation des métiers d'art au Québec. Il est à l'origine de la mise sur pied de la technique des métiers d'art sous sa forme initiale, qui dès lors, misait sur trois importants piliers : Art et design (conception), Technologie et travaux pratiques (fabrication) et Gestion et commercialisation (entrepreneuriat).

Deux établissements d'enseignement ont été désignés à l'égard du Programme en Techniques des métiers d'art : le Cégep du Vieux-Montréal et le Cégep Limoilou. Ces deux établissements d'enseignement devaient offrir une formation similaire, pour permettre de couvrir l'ensemble du territoire québécois (l'ouest et l'est). Les établissements d'enseignement devaient offrir un an de soutien aux finissants du programme en leur prêtant leurs équipements et en leur offrant des références et du soutien. Au plan initial, les deux centres étaient aussi responsables de la formation de perfectionnement (formation continue) pour les métiers d'art au Québec.

Deux corporations régionales de métiers d'art, soit la Corporation des artisans de Québec (CAQ) et les Métiers d'art du Québec à Montréal (MAQM), sont alors désignées comme partenaires privilégiés afin de constituer un centre de documentation et de références en métiers d'art, de définir, de réglementer et d'appliquer le statut d'artisan professionnel. Ces deux regroupements ont fusionné en 1989 pour devenir le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ). De plus, elles participent à l'identification des besoins de formation et d'aide technique aux artisans, déterminent le contingentement dans les programmes de formation et apportent leur contribution à la révision des cours et des programmes en métiers d'art établis dans le PNFMA.

Notons que les responsabilités et cadres établis dans le PNFMA ont évolué au fil des années et des refontes de programmes et de plans d'action.

1,2 Les nouvelles orientations générales

Plan d'action gouvernemental en culture - 2018-2023

L'actuel Plan d'action gouvernemental en culture prévoit deux mesures envers les métiers d'art :

« Mesure 14 - Augmenter le soutien gouvernemental à la diffusion culturelle au Québec ». Parmi les effets recherchés, il y a le renforcement de développement de public pour les salons des métiers d'art.

« Mesure 17 - Bonifier l'accès des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels à la formation. » Une des actions proposées est la révision du PNFMA. Les propositions issues de ce mandat pourraient servir à cette révision.

Stratégie nationale sur la main-d'œuvre - 2018-2023

La formation continue en emploi est gérée, au niveau provincial, par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) qui délègue des Comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) pour l'évaluation des besoins de formations et la mise en place de partenariats pour la formation continue en entreprise en lien avec ces besoins. En culture, le CSMO est Compétence Culture. Celui-ci a une entente particulière au niveau régional avec les Conseils régionaux de la culture (CRC) qui ont des programmes de formation pour leurs membres et au niveau sectoriel, avec le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) qui offre de la formation spécifique aux métiers d'art. Ce partenariat est désigné comme le « Modèle de coordination de la formation continue en culture ».

La Stratégie nationale sur la main-d'œuvre qui encadre les orientations en matière de main-d'œuvre sur une base quinquennale propose la mesure suivante, qui concerne la formation en culture généralement, mais aussi au niveau des métiers d'art :

« Mesure 40 - Soutenir les travailleuses et les travailleurs du secteur de la culture

L'engagement tripartite s'appuie sur un modèle de coordination de la formation continue en culture, coordonné par le comité sectoriel de main-d'œuvre Compétence culture. [...] L'action de Compétence culture et celle des coordonnatrices et coordonnateurs en formation continue permettra, quant à elle, de rendre les activités de formation continue plus accessibles et mieux adaptées aux travailleuses et travailleurs atypiques, notamment les travailleuses et travailleurs autonomes en culture, souvent isolés et dispersés géographiquement, et au personnel des organisations culturelles, lesquelles sont majoritairement de petite taille². »

² Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2019, *Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023*, en ligne, <https://www.mtess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/strat-nat-mo.asp>

Chapitre 2 - La situation de la formation initiale

2,1 L'offre de formation initiale

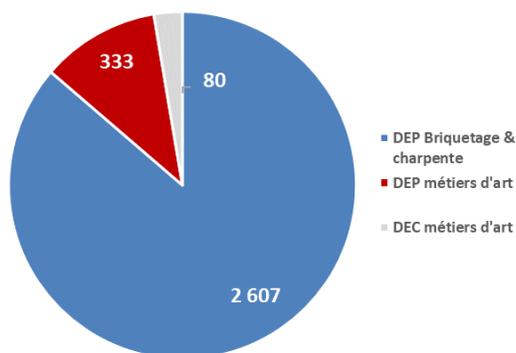
L'offre de formation initiale offerte au Québec a pour objectif de permettre le développement du secteur des métiers d'art. Cette offre consiste en un ensemble qui passe par des programmes d'études qui forment de la main-d'œuvre (DEP), ceux développant des habiletés techniques et de conception (DEC) et ceux à l'universitaire qui doivent aborder le développement de l'art et la conception. L'ensemble des programmes peuvent faire partie d'un continuum de formation ou ils peuvent viser une profession différente dans le même milieu de pratique des métiers d'art. Chaque formation doit avoir son utilité dans le domaine. Le ministère doit s'assurer aussi de ne pas dédoubler l'offre de formation et de la placer au bon ordre d'enseignement.

L'offre de formation initiale est donnée par deux cégeps et certains établissements d'enseignement secondaire, auxquels s'ajoutent quelques programmes distincts offerts par certains collèges et universités. On compte ainsi :

- Six programmes d'études professionnelles (DEP)³ : bijouterie-joaillerie (5085), taille de pierres (5178) ébénisterie (5352), charpenterie-menuiserie (5319), mode et confection de vêtements sur mesure (5345).
- Le programme d'études menant à l'obtention du DEC en Techniques des métiers d'art (573.A0). Certains autres programmes collégiaux peuvent aussi diplômer des artisans (ex. : le DEC en design de mode (571A0) qui forme des artisans en construction textile).
- Au niveau des formations universitaires : le programme de Concordia est le seul vrai programme avec une formation complète en métiers d'art, à l'instar du modèle canadien dominant, le Bachelor of fine arts - Visual arts program (Concordia), malgré la présence d'un Baccalauréat en arts visuels et médiatiques (Laval & UQAM) qui propose des contenus complémentaires.

La répartition de ces différentes formations selon leur niveau de fréquentation donne des résultats intéressants.

Graphique 1. Répartition des formations - Nombre moyen de diplômés (entre 2013 et 2017)



Ainsi, près de 3 000 étudiants sont annuellement diplômés des formations de niveau secondaire professionnel liées aux métiers d'art comparativement à 80 étudiants au niveau collégial.

³ Voir annexe III pour la description des formations

La formation initiale secondaire professionnelle

La formation professionnelle propose six parcours liés aux métiers d'art. Il importe cependant de noter que les diplômés du niveau professionnel formés sont à 87 % concentrés dans des formations visant le domaine de la construction où il est impossible de distinguer les carrières liées à l'industrie de celles, minoritaires, liées au patrimoine bâti. 333 étudiants sont diplômés dans les domaines de la bijouterie (40 par année), l'ébénisterie (180 par année) et la mode-confection (près de 100 par année). C'est ce niveau de formation initiale qui accueille le plus grand nombre d'étudiants. À l'issue de cette formation, certains finissants deviennent des artisans professionnels.

La formation initiale de niveau collégial

Au Québec, la formation initiale formelle en métiers d'art qui est la plus diversifiée est offerte au niveau collégial via le Programme Techniques de métiers d'art (573.A0) qui est offert au Cégep du Vieux-Montréal (Institut des métiers d'art) et au Cégep Limoilou (Centre de formation et de consultation en métiers d'art). Ces programmes, institués en 1992 reposent sur un réseau d'écoles-ateliers⁴, partenaires des cégeps du Vieux-Montréal et Limoilou. La formation est basée sur un modèle où des artisans-artistes en pratique transmettent leur savoir-faire aux étudiants.

Ces écoles-ateliers sont au centre du dispositif de formation professionnelle du domaine des métiers d'art. Elles « forment des artisans-artistes et font de chacun d'eux des ambassadeurs d'un savoir alliant modernité et mémoire. Dans l'économie actuelle, l'artisan-artiste occupe une place de prédilection, car il offre une option, il offre la différence dans un univers qui s'uniformise. Il y a une demande grandissante pour le retour à une relation simple et mémorielle avec des objets créés par des femmes et des hommes passionnés, des objets uniques et contemporains. Les écoles-ateliers sont les auxiliaires nécessaires au système d'éducation et participent à la construction de l'identité culturelle du peuple québécois »⁵.

Ainsi, la formation collégiale offre une formation générale (philosophie, littérature, éducation physique, cours complémentaires), une formation spécifique commune (créativité, dessin, histoire des métiers d'art, comptabilité, marketing, plan d'affaires, cours sur la profession) ainsi qu'une formation disciplinaire (cours dans les écoles-ateliers).

L'Institut des métiers d'art (IMA) du CÉGEP du Vieux-Montréal offre un DEC dans huit spécialisations différentes : céramique, construction textile, ébénisterie artisanale, impression textile, joaillerie, lutherie guitare, maroquinerie et verre.

⁴ Les écoles-ateliers sont des OBNL qui reçoivent par contrat de services professionnels d'un cégep le mandat d'offrir les cours de spécialisation du programme.

⁵ Penser les métiers d'art de demain - Mémoire présenté par le regroupement des écoles-ateliers de métiers d'art du Québec - Mai 2016

Tableau 1. Écoles-ateliers selon les disciplines et les institutions d'enseignement

Cégeps	Vieux Montréal	Limoilou
Centres de formation en métiers d'art	Institut des métiers d'art (IMA)	Centre de formation et de consultation en métiers d'art (CFCMA)
Voies de spécialisation		Écoles-ateliers
Céramique	Centre de céramique Bonsecours	Maison des métiers d'art de Québec
Construction textile	Centre des textiles contemporains de Montréal	
Sculpture		
Ébénisterie artisanale	École d'ébénisterie d'art de Montréal	Institut québécois d'ébénisterie
Impression textile	Centre de design et impression textile	Maison des métiers d'art de Québec
Joaillerie	École de joaillerie de Montréal	École de joaillerie du Québec
Lutherie	Lutherie-guitare Bruand	École nationale de lutherie
Maroquinerie	Centre des métiers du cuir de Montréal	Maison des métiers d'art de Québec
Verre	Centre des métiers du verre du Québec inc. (Espace-Verre)	

Pour sa part, le Centre de formation et de consultation en métiers d'art (CFCMA) associé au CÉGEP de Limoilou offre des formations sur six disciplines (céramique, construction textile, ébénisterie artisanale, joaillerie, lutherie et sculpture) offertes par quatre écoles-ateliers. Les cours d'enseignement général et de gestion d'entreprise sont quant à eux, donnés dans les cégeps.

Le Programme Techniques de métiers d'art (573.A0) connaît un niveau d'achalandage stable. Pour un domaine dont on estime le nombre d'artisans à 2 600, les neuf spécialisations du programme ont une fréquentation d'environ 500 étudiants par année. Le programme produit environ 80 diplômés par année. Il y a un taux moyen de diplomation d'environ 12 %, ce qui est faible.

Tableau 2. Répartition des étudiants inscrits dans le programme collégial des techniques de métiers d'art, par voie de spécialisation, trimestre d'automne

Programme collégial		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Techniques de métiers d'art (573.A0)	Spécialisation en céramique (573AA)	46	44	58	57
	Spécialisation en construction textile (573AB)	42	54	44	41
	Spécialisation en ébénisterie artisanale (573AC)	102	120	124	113
	Spécialisation en impression textile (573AD)	37	43	40	40
	Spécialisation en joaillerie (573AE)	76	67	69	74
	Spécialisation en lutherie (573AF)	111	95	98	113
	Spécialisation en maroquinerie (573 AG)	27	31	33	32
	Spécialisation en sculpture (573AH)	20	21	21	16
	Spécialisation en verre (573AJ)	36	38	44	42
Total - Techniques de métiers d'art		497	513	531	528

Source : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, 2019

Parmi les personnes rencontrées en entrevue, certains s'interrogent sur les raisons pour lesquels des étudiants abandonnent le programme. Les observateurs du domaine estiment que les étudiants sont parfois davantage motivés par la technique apprise que par la recherche du diplôme. Certains soulignent qu'il existe des artisans qui s'inscrivent uniquement pour avoir accès aux équipements et n'ont pas l'intention de compléter le parcours.

Tableau 3. Nombre de diplômés du DEC Techniques spécialisées en métiers d'art - 573.A0 de 2014 à 2018

Regroupement	Code	Programme collégial	2014	2015	2016	2017	2018
Techniques de métiers d'art (573A0)	573AA	Spécialisation en céramique (573AA)	10	7	9	8	8
	573AB	Spécialisation en construction textile (573AB)	7	7	8	5	5
	573AC	Spécialisation en ébénisterie artisanale (573AC)	15	11	14	10	10
	573AD	Spécialisation en impression textile (573AD)	6	8	3	3	3
	573AE	Spécialisation en joaillerie (573AE)	16	14	15	9	8
	573AF	Spécialisation en lutherie (573AF)	23	21	17	22	20
	573AG	Spécialisation en maroquinerie (573AG)	5	6	3	5	4
	573AH	Spécialisation en sculpture (573AH)	5	3	4	3	3
	573AJ	Spécialisation en verre (573AJ)	2	2	6	3	3
Total - Techniques de métiers d'art			89	79	79	68	64

Source : MEES, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, SYSEC, données au 2019-02-23.

Le chemin suivi par les étudiants, avant de suivre la formation Techniques des métiers d'art, est très varié. La quasi-totalité des étudiants provienne de la diplomation secondaire, mais leur parcours n'est pas direct. Ainsi, sur les 73 diplômés de la formation 573.A0 ayant participé à notre enquête⁶, neuf avaient choisi un premier DEC en Arts ou autres disciplines avant de suivre la formation Techniques des métiers d'art et 16 avaient préalablement obtenu un Bac en Arts. Parmi ces derniers, quatre l'ont obtenu à l'Université Concordia. Enfin huit étudiants avaient une formation étrangère (voir schéma de la page suivante).

Le parcours collégial n'est toutefois pas la seule voie menant à la pratique des métiers d'art. Les artisans professionnels comptent plusieurs autodidactes ainsi que des personnes ayant étudié à l'extérieur du Québec. Parmi les 334 praticiens qui ont participé à notre enquête, 27 % détiennent le diplôme de formation en technique des métiers d'art (573.A0), tandis que 45 % déclarent une formation universitaire, sans que celle-ci soit nécessairement reliée à la pratique. 47 % des répondants se déclaraient autodidactes. On verra plus loin que cette répartition change selon les tranches d'âge avec une nette hausse du taux de diplomation collégiale parmi les praticiens les plus jeunes.

⁶ Enquête MCE Conseils auprès de 334 praticiens des métiers d'art réalisée dans le cadre de la présente étude.

Tableau 4. Enquête de sortie des diplômés des études professionnelles (3 années - 2013, 2015 & 2017)

Programme actualisé* (Mai. 2017)	Personnes diplômées visées par l'enquête	Taux de réponse (%)	En emploi (%)	Taux de chômage (%)	À temps plein (%)	Salaire hebdo. brut moyen (\$)	En rapport avec la formation (%)	Taux de chômage (%)
5085 Bijouterie-joaillerie	129	60,5%	73,8%	13,0%	82,5%	501,88 \$	61,7%	8,9%
5178 Taille de pierre	23	65,2%	nd	nd	nd	nd	nd	nd
5352 Ébénisterie	577	63,4%	65,7%	8,0%	88,5%	610,65 \$	68,2%	5,9%
5303 Briquetage-maçonnerie	1579	47,0%	67,5%	18,3%	91,2%	758,72 \$	56,7%	9,1%
5319 Charpenterie-menuiserie	6 241	53,0%	78,3%	13,3%	94,9%	835,64 \$	78,8%	7,2%
5345 Mode et confection de vêtements sur mesure	271	66,8%	61,1%	8,3%	72,8%	507,21 \$	68,7%	7,7%
sous-total construction (2)	7 820	51,8%	76,1%	14,3%	94,2%	820,10 \$	74,3%	7,6%
sous-total autres (4)	1 000	64,0%	65,5%	8,8%	83,4%	567,59 \$	67,5%	6,8%
DEP Ensemble	114 049	56,4%	74,8%	10,6%	86,3%	733,74 \$	77,2%	8,4%

Tableau 5. Enquête de sortie des diplômés des études professionnelles (3 années - 2013, 2015 & 2017)

	Nombre diplômés	Nombre répondants	taux de réponse	âge moyen	en emploi	taux d'emploi	Emplois T plein	% temps plein	taux de chômage	salaire horaire
573AA Céramique	40	32	80%	32,0	23	71,9%	10	43,5%	0,0%	15,50 \$
573AB Construction textile	28	19	68%	28,0	12	63,2%	3	25,0%	5,3%	x
573AC ébénisterie artisanale	51	41	80%	26,1	32	78,0%	18	56,3%	2,4%	15,53 \$
573AD impression textile	25	13	52%	29,4	9	69,2%	1	11,1%	7,7%	x
573AE joaillerie	72	52	72%	25,6	37	71,2%	12	32,4%	3,8%	14,21 \$
573AF lutherie	80	58	73%	24,8	47	81,0%	17	36,2%	5,2%	15,61 \$
573AG maroquinerie	14	13	93%	30,5	9	69,2%	6	66,7%	15,4%	14,97 \$
573AH sculpture	18	13	72%	32,8	11	84,6%	5	45,5%	0,0%	22,55 \$
573AI verre	18	13	72%	27,2	11	84,6%	1	9,1%	0,0%	13,69 \$
Toutes spécialisations	346	254	73%		191	75,2%	73	38,2%	3,9%	15,51 \$
Tous les DEC techniques	91 333	65 234	71%	23,8	40 549	62,2%	27 407	67,6%	4,5%	19,91 \$

 Source : <http://www.education.gouv.qc.ca/references/recherches/enquetes-relance/>

En effet, des études de cas montrent que plusieurs artisans ne sont pas diplômés^{7 89} du programme collégial. Pour plusieurs d'entre eux, le système de compagnonnage, basé sur un rapport maître-apprenti, aurait prévalu. Dans ce système, l'apprenti qui est généralement engagé à titre d'assistant se voit transmettre par le maître artisan un savoir-faire technique. L'apprenti est souvent une jeune personne passionnée, parfois formée dans d'autres domaines des arts ou de la construction qui s'intéresse à une pratique qui n'est pas nécessairement enseignée au programme (573.A0) Techniques de métiers d'art (ex. : la forge). En l'absence de formation formelle, ou en appétit d'une activité rémunératrice, ces aspirants artisans se tournent vers des méthodes plus traditionnelles de transfert des connaissances. Notons que le maître et l'apprenti peuvent avoir des liens de filiation (dans les cas de relève familiale de l'entreprise), mais ce n'est pas toujours le cas.

2,2 Enjeux liés à la formation initiale

La situation d'emploi des diplômés du collégial

Selon l'enquête *Relance* effectuée par le ministère de l'Éducation, environ 65 % des personnes diplômées du Programme Techniques de métiers d'art (573.A0) trouvent un emploi en lien avec la formation dans les 6 mois suivant la diplomation (voir le tableau 4 plus haut). Parmi 254 répondants ayant été diplômés entre 2012 et 2018, 70 % déclarent avoir un métier en lien avec le diplôme obtenu, dont 33,3 % indiquent être devenus artisans, 18,5 % ébénistes, 13,0 % joaillier ou bijoutier, 7,4 % sculpteur ou artiste et 3,7 % ensemblier ou dessinateur de mode (données présentées au tableau 4). La plupart des autres diplômés occupent des postes dans le commerce, dans le secteur de la télévision et du cinéma ou dans le secteur de l'enseignement. Un total de 75 % des diplômés affirment être en emploi, tous secteurs confondus.

Toujours selon l'enquête *Relance*, 67,2 % des diplômés affirment avoir obtenu un niveau de compétence plutôt élevé tandis que 51 % s'affirment satisfaits de la formation reçue.

Le taux d'emploi est particulièrement élevé pour les spécialités du verre, de la sculpture et de la lutherie. À l'opposé, la construction textile, l'impression textile et la maroquinerie atteignent une proportion d'embauche légèrement inférieure. 73 des 191 diplômés ayant un emploi travaillent à temps plein, soit 38 %. Cela confirme les résultats obtenus par l'enquête menée auprès des praticiens.

⁷ Fedwa Jebli et Eduardo Davel. Février 2012. Mentorat et reconnaissance : Un de trois cas d'économusée au Québec, Note de recherche de l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux, no. 12-03, en ligne, <http://www.campusvirtuel.ca/chaireecosavoir/pdf/500-R3.pdf> (Consulté en février 2020).

⁸ Valérie Gaudreau, printemps 2015, « Forger la relève » dans *Continuité*, No 144, en ligne, <https://www.erudit.org/en/journals/continuite/1900-v1-n1-continuite01761/73719ac.pdf>, (consulté février 2020).

⁹ Martin Lasalle, janvier 2020, « Conservation du patrimoine bâti : une valeur à la fois collective et personnelle pour Olivier Toupin », En 5 secondes, Université de Montréal, en ligne, <https://nouvelles.umontreal.ca/article/2020/01/06/conservation-du-patrimoine-bati-une-valeur-personnelle-pour-olivier-toupin/> (consulté en février 2020).

Lorsque l'on compare l'enquête de sortie des diplômés du Programme en Techniques des métiers d'art (573.A0) avec l'ensemble des diplômés collégiaux des programmes de formation technique (65 234 répondants) on constate plusieurs distinctions :

- Les diplômés des métiers d'art sont nettement plus âgés, avec une moyenne de 27,3 ans comparativement aux 23,8 ans de l'ensemble des diplômés.
- Leur taux d'emploi est plus élevé, atteignant 75 % comparativement à 62 % pour tous les DEC. Notre enquête indique d'ailleurs que les diplômés 573.A0 sont salariés dans une proportion de 32 %, nettement plus élevée que les artisans non diplômés.
- En revanche, les diplômés des métiers d'art ne travaillent à temps plein que dans 38 % des cas comparativement à 67 % aux diplômés professionnels en général. Avec les années d'expérience, on voit ce taux augmenter à 50 %, ce qui reste assez faible, caractéristique du domaine des métiers d'art.
- Le taux de chômage des diplômés des métiers d'art est de 3,9 %, légèrement inférieur au taux de 4,5 % pour l'ensemble des diplômés collégiaux techniques.
- Le salaire moyen déclaré par les finissants se limite à 15, 51 \$ l'heure. La rémunération est particulièrement faible pour les artisans du verre et de la maroquinerie tandis qu'elle est nettement plus élevée pour les sculpteurs¹⁰. En moyenne les diplômés des métiers d'art obtiennent une rémunération horaire de 22 % inférieure aux 19,91 \$ obtenus en moyenne par l'ensemble des diplômés collégiaux des programmes techniques.

La situation d'emploi des diplômés du professionnel

Toujours selon l'enquête *Relance* effectuée par le ministère de l'Éducation, environ 72 % des personnes diplômées des six parcours professionnels documentés (voir tableau 3 plus haut) trouvent un emploi en lien avec la formation dans les 6 mois suivant la diplomation. Cette situation est toutefois bien différente selon le secteur où les diplômés liés au domaine de la construction atteignent un taux d'emploi de 76 % comparativement à 65 % pour les autres domaines (bijouterie, ébénisterie ou mode).

Lorsque l'on compare l'enquête de sortie des diplômés des six programmes professionnels avec l'ensemble des diplômés du secondaire professionnel, on constate plusieurs distinctions :

- Leur taux d'emploi est plus élevé pour les diplômés de la construction, atteignant 76 % comparativement à 65 % pour les secteurs bijou-meuble-mode et 75 % tous les DEP, ce qui est un signe de demande pour les diplômés de la construction surtout.
- En revanche, les diplômés des métiers d'art bijou-meuble-mode ne travaillent à temps plein que dans 83 % des cas comparativement à 94 % dans la construction et 86 % aux diplômés professionnels en général. Ces niveaux de temps plein sont nettement plus élevés que les diplômés du niveau collégial.
- Le taux de chômage des diplômés professionnels est nettement plus élevé que celui des diplômés du collégial avec un taux de 14 % dans le secteur construction et de 8,8 % pour le secteur bijou-meuble-mode comparativement à 3,9 % pour les diplômés du collégial.
- Le salaire moyen déclaré par les finissants présente aussi de larges écarts avec un salaire hebdomadaire moyen de 568 \$ pour les diplômés du secteur bijou-meuble-mode, comparativement à 820 \$ pour le secteur construction. Ces niveaux sont plus élevés que ceux

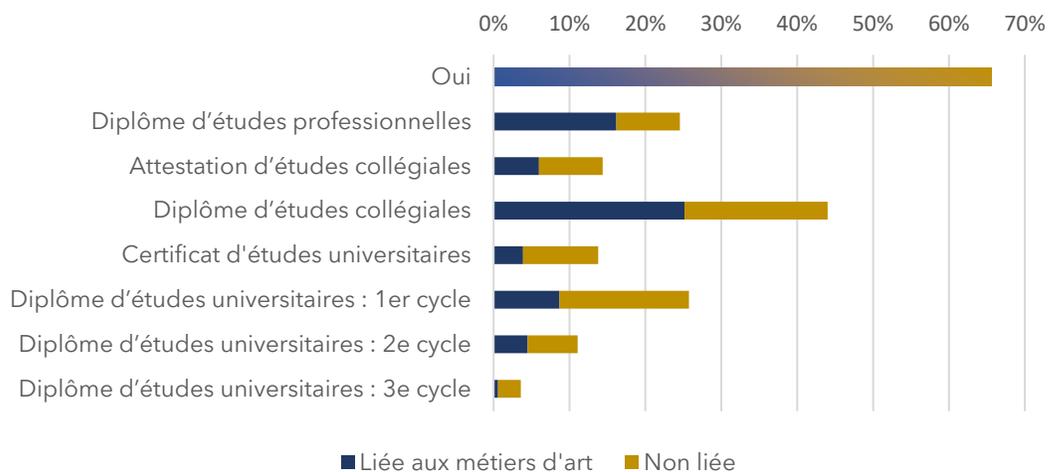
¹⁰ Il faut utiliser cette dernière information avec prudence, car elle ne provient que de 45 répondants.

observés pour les diplômés du niveau collégial. Malgré cela, les diplômés des domaines bijou-meuble-mode ne gagnent que 77 % de la rémunération moyenne de tous les diplômés des études secondaires professionnelles. Clairement, le secteur d'activité a davantage d'impact sur la rémunération que le niveau de formation atteint. Il faut rappeler que l'on ne peut distinguer les diplômés des formations liées au secteur de la construction entre ceux qui travaillent dans un contexte industriel (la très grande majorité) de ceux qui œuvrent dans le domaine du patrimoine bâti.

2,3 Formation initiale suivie par les praticiens

Parmi les praticiens qui ont participé à notre enquête (334 répondants), 65 % ont suivi un programme d'études postsecondaires. Parmi les différents niveaux d'études postsecondaires, 45 % des répondants ont poursuivi des études collégiales, dont 25 % pour un diplôme lié aux métiers d'art.

Graphique 2. Pourcentage des répondants ayant poursuivi des études postsecondaires



Le quart des répondants ont obtenu un diplôme d'études professionnelles, dont 16 % liées aux métiers d'art. Un autre quart ont un diplôme universitaire de premier cycle, mais dont seule une minorité est liée au domaine. 15 % un diplôme de second ou troisième cycle, mais dont seulement 4 % dans un domaine lié aux métiers d'art.

Les autres programmes les plus suivis parmi les répondants ayant entrepris des études postsecondaires sont ceux en arts plastiques ou en arts visuels¹¹. On compte un peu plus d'un dixième des répondants (12,9 %, 44 personnes) ayant suivi un programme d'études postsecondaires qui n'a pas de formation initiale en métiers d'art. 22 répondants l'expliquent par le fait qu'ils sont autodidactes. À l'évidence, plusieurs répondants ont cumulé plus d'un diplôme.

Les autres raisons les plus souvent avancées pour ne pas avoir suivi de formation initiale en métiers d'art sont le fait d'avoir reçu les enseignements d'un maître d'art (11 % des répondants) ou de ne pas estimer avoir besoin d'un diplôme pour pratiquer le métier d'artisan (35 répondants, soit 10 % du total).

¹¹ Les numéros des formations ne sont pas disponibles, car elles proviennent des affirmations des répondants. Ils se réfèrent aux formations universitaires offertes au Québec ou ailleurs.

Au niveau de la ventilation par pratique, nous remarquons que si la formation collégiale est prédominante parmi les répondants, les artisans pratiquant la construction textile (33 %), l'ébénisterie (27 %) et la joaillerie (25 %) sont nombreux à détenir un diplôme d'études professionnelles. Il s'agit de pratiques pour lesquels des DEP sont disponibles directement (Diplôme professionnel en Techniques des métiers d'art - 573.A0). Pour la plupart des pratiques (à l'exception de la lutherie), environ 15 % à 25 % des répondants indiquent avoir suivi une formation universitaire en lien avec les métiers d'art.

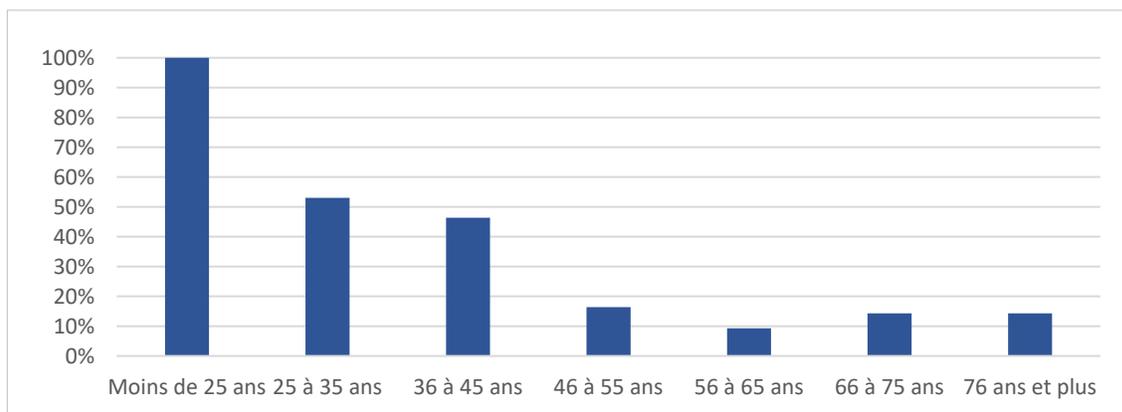
Tableau 6. Diplôme professionnel en Techniques des métiers d'art

	Céramique	Construction textile	Ébénisterie artisanale	Impression textile	Joaillerie
Diplôme d'études professionnelles	18 %	34 %	27 %	19 %	25 %
Attestation d'études collégiales	8 %	20 %	7 %	10 %	10 %
Diplôme d'études collégiales	44 %	27 %	43 %	52 %	41 %
Certificat d'études universitaires	7 %	2 %	3 %	0 %	2 %
Diplôme universitaire : 1er cycle	15 %	15 %	17 %	10 %	18 %
Diplôme universitaire : 2e cycle	8 %	2 %	3 %	10 %	2 %
Diplôme universitaire : 3e cycle	0 %	0 %	0 %	0 %	2 %
Nombre de répondants	61	41	30	21	51

	Lutherie	Maroquinerie	Sculpture	Travail du verre
Diplôme d'études professionnelles	17 %	17 %	19 %	20 %
Attestation d'études collégiales	0 %	0 %	15 %	5 %
Diplôme d'études collégiales	83 %	67 %	33 %	50 %
Certificat d'études universitaires	0 %	0 %	10 %	5 %
Diplôme universitaire : 1er cycle	0 %	6 %	17 %	10 %
Diplôme universitaire : 2e cycle	0 %	11 %	4 %	10 %
Diplôme universitaire : 3e cycle	0 %	0 %	2 %	0 %
Nombre de répondants	6	18	48	20

L'analyse du taux de diplomation par l'âge des répondants indique clairement que la formation initiale d'études collégiales en Techniques des métiers d'art (573.A0) devient progressivement la principale porte d'entrée dans la profession au fil des ans, et ce, malgré une diversité de pratiques et de matières.

Graphique 3. Pourcentage des diplômés des Techniques des métiers d'art (573AO) parmi les praticiens selon le groupe d'âge (334 répondants)



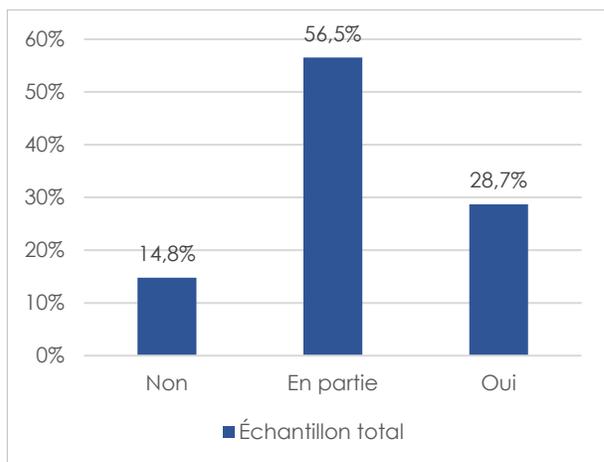
Un tiers des artisans non-membres du CMAQ (deux fois plus que les membres du CMAQ) déclare qu'il n'existe pas de formation adaptée à leur pratique dans la province. Un dixième des répondants non-membres du CMAQ qui ont poursuivi des études postsecondaires est allé suivre une formation universitaire en métiers d'art à l'extérieur du Québec, malgré la présence du programme de l'Université Concordia. Il y a peut-être une question linguistique dans ce choix.

Concernant les répondants qui ont entamé un programme d'études postsecondaires lié aux métiers d'art, mais qui ne l'ont pas complété, 40,4 % d'entre eux le justifient par le fait que les enseignements qu'ils ont reçus ne concordaient pas avec leurs objectifs et 32,7 % pour des raisons liées à leur situation personnelle.

2,4 Évaluation de la formation initiale suivie par les praticiens

L'évaluation par les praticiens de la qualité de la formation reçue est partagée. Pour une majorité nette de 56,5 % des répondants, la formation initiale en métiers d'art prépare au marché de l'emploi. Une minorité substantielle de 28,7 % des répondants estime pour leur part qu'elle prépare complètement les étudiants au marché du travail. Près de 15 % sont clairement insatisfaits.

Graphique 4. Préparation adéquate de la formation initiale au marché de l'emploi dans le domaine des métiers d'art (n= 237)



On note que 14,8 % pensent qu'elle n'y prépare pas bien du tout. À titre de comparaison, 68,9 % des titulaires d'un DEC en général sondés en 2018 étaient satisfaits de la formation reçue (en y accordant une note entre 8 et 10 sur 10). Malgré une méthode pas tout à fait similaire, l'appréciation des diplômés des métiers d'art semble plus nuancée dans leur appréciation.

Ce taux de satisfaction partagé peut provenir de la précarité économique qui affecte la profession, tel que documenté au Tome 1 de l'étude. L'évaluation d'une formation peut être teintée par la réussite professionnelle et économique qui s'en suit. Si certains artisans travaillent qu'à temps partiel en raison d'un marché insuffisant, ils peuvent être portés à croire que les aspects de gestion ont été négligés dans la formation.

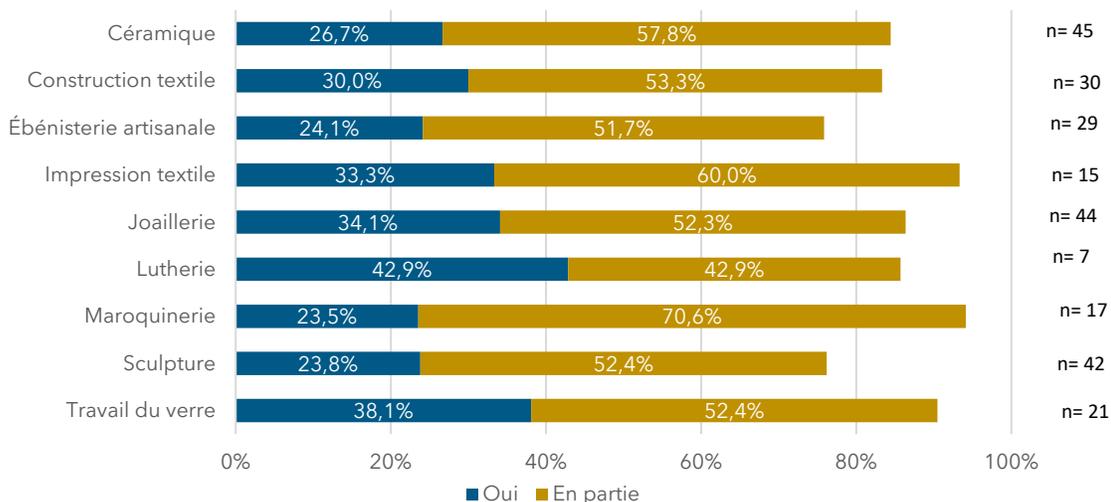
Parmi les principaux commentaires sur l'enseignement reçu auprès des praticiens :

- Un manque par rapport à l'enseignement des technologies dans la pratique;
- Certains estiment un manque par rapport aux enseignements sur l'entrepreneuriat et la gestion. Pourtant ces éléments sont prévus dans les compétences couvertes par les programmes. Un besoin plus approfondi est néanmoins exprimé;
- Certains indiquent que la formation technique de base est très bonne, mais les spécificités, notamment pour les pratiques très nichées, sont difficiles à acquérir;
- Beaucoup indiquent que les cours ne permettent pas d'apprendre « comment vivre de son art ».

Au niveau de la ventilation par pratique, les ébénistes et les sculpteurs sont généralement moins satisfaits de leur formation initiale, alors qu'ils sont parmi ceux qui déclarent les revenus les plus élevés. D'autre part, les travailleurs du verre et les imprimeurs textiles sont davantage satisfaits de la formation. C'est aussi le cas des diplômés de lutherie malgré un revenu moyen le plus faible parmi toutes les disciplines.

Globalement, malgré les nuances, autour de 80 % expriment un certain niveau de satisfaction face à la formation initiale. Selon MCE Conseils, l'offre de formation initiale pourrait néanmoins faire face au défi de mieux préparer les étudiants aux défis économiques et de gestion. Elle aura aussi pour responsabilité d'assurer la préservation des savoirs menacés par l'âge moyen des artisans tout en étant ouverte à l'exploration de nouvelles techniques rendues accessibles par le développement technologique.

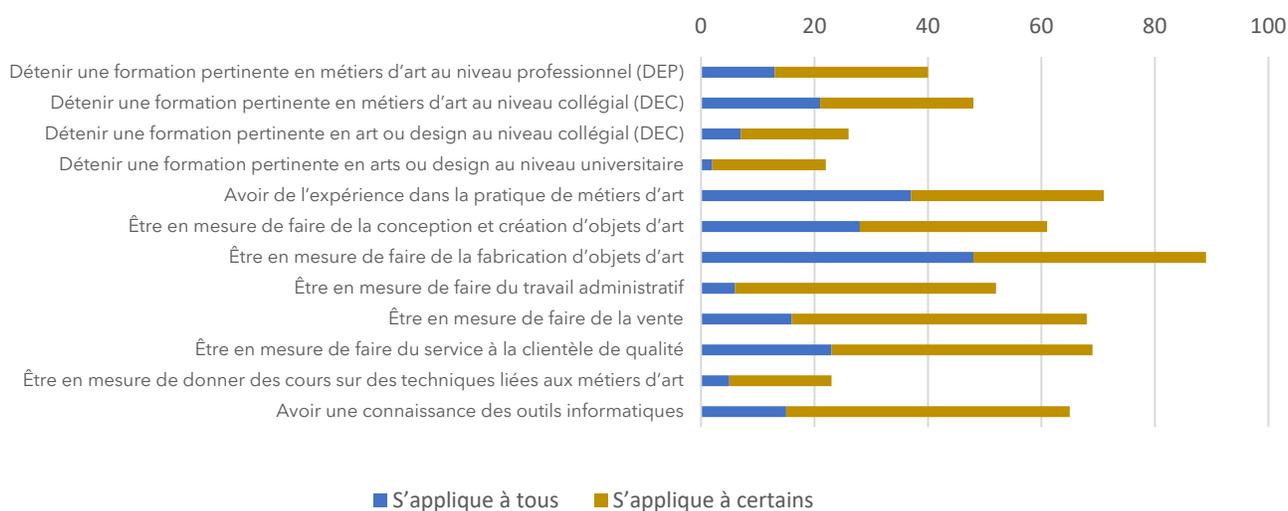
Graphique 5. Préparation adéquate de la formation initiale au marché de l'emploi dans le domaine des métiers d'art, par discipline (n= 237)



2,5 Les perceptions des employeurs

Les entrepreneurs sondés dans le cadre de cette étude reconnaissent l'utilité des formations offertes, mais valorisent l'expérience dans leur stratégie d'embauche. Les critères de résultats dominant en capacité de fabrication, en expérience dans la pratique, en mesure de faire de la vente, du service à la clientèle ou une connaissance des outils informatiques. Tous ces critères dépassent en popularité le fait de détenir les formations collégiales ou universitaires pertinentes. Parmi toutes les formations proposées, une formation pertinente en métiers d'art au niveau collégial demeure la plus recherchée, avec 48 mentions parmi 110 entrepreneurs. On remarque aussi que les enjeux des entrepreneurs sont presque autant au chapitre de la vente plutôt que de la conception et la fabrication.

Graphique 6. Expression de critères d'embauche auprès de 110 entrepreneurs du domaine (Nb réponses)



La consultation des acteurs du milieu indique enfin que les artisans qui ont une équipe de travail, tant pour la production que pour le marketing, le développement des affaires, la gestion administrative et financière, sont en meilleure position pour développer leur marché et leur pratique.

Toutefois, le constat semble indiquer que dans les disciplines où il n'y a pas de formation de type DEP, il devient alors extrêmement difficile de recruter de la main-d'œuvre de production. L'artisan se trouve alors souvent dans l'obligation de former lui-même sa main-d'œuvre ou de faire affaire à des sous-traitants qui sont eux-mêmes des travailleurs autonomes.

Effectivement, une analyse des résultats de notre sondage montre que les artisans employeurs dans les pratiques de l'ébénisterie, de la construction textile et de la joaillerie sont, à la fois, les artisans qui embauchent le plus souvent des employés et ceux qui embauchent, en moyenne, le plus de personnes par rapport aux autres pratiques. Il s'agit, par ailleurs, des seules trois professions pour lesquels il existe des formations de type diplôme d'études professionnelles dans leur pratique.

Tableau 7. Embauche par discipline

	Nombre moyen d'employés	% parmi les répondants ayant des employés
Céramique	2,60	12,71 %
Construction textile	4,58	16,10 %
Ébénisterie artisanale	3,44	13,56 %
Impression textile	2,86	5,93 %
Joaillerie	5,13	13,56 %
Lutherie	3,33	2,54 %
Maroquinerie	3,25	6,78 %
Papeterie	5,00	1,69 %
Sculpture	2,42	10,17 %
Travail du verre	3,00	9,32 %
Autre	3,44	7,63 %
Total	3,58	100,00 %

2,6 Les préoccupations des écoles ateliers

Dans le cadre des consultations précédant la publication du *Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023*, les écoles-ateliers avaient exprimé certaines préoccupations¹².

1. Les écoles-ateliers perpétuent un savoir traditionnel tout en intégrant les matières et outils modernes. Mais les écoles ateliers estiment ne pas disposer des ressources financières requises. Les connaissances et le matériel qui doivent être mis à la disposition des étudiants ne sont pas accessibles, faute de budget suffisant. Les besoins semblent nombreux :
 - La pérennité des lieux de formation (locaux et coûts);
 - La mise aux normes des installations (santé et sécurité);
 - L'intégration accrue des nouvelles technologies dans la formation;
 - Des lieux de diffusion et promotion pour favoriser le rayonnement des métiers d'art.

¹² « Penser les métiers d'art de demain », Mémoire présenté par le regroupement des écoles-ateliers des métiers d'art du Québec, Mai 2016

2. Les écoles ateliers souhaitent un rapport plus étroit avec les interlocuteurs gouvernementaux (MEES, MCC et SODEC) à la recherche d'un accompagnement vers un développement durable.
3. Il est nécessaire d'améliorer la visibilité, la notoriété ainsi que la valorisation afin de corriger la perception plus liée à l'artisanat dans le public. Les écoles-ateliers travaillent activement à la valorisation des métiers d'art, mais, ironiquement, alors qu'elles sont hautement reconnues à l'étranger, elles ne bénéficient pas toujours de la même notoriété au Québec.
4. Des efforts doivent être soutenus face aux développements technologiques qui passent par la modernisation du message et l'adaptation des outils et méthodes d'apprentissage en étant plus « connectés » et plus attractifs pour la jeune génération. Les écoles-ateliers ont intégré les technologies numériques, et ce en dépit du manque de moyens financiers adéquats (Fab Labs dédiés aux métiers d'art, soudeuse au laser, imprimante et Scan 3D, découpe au laser, graveur numérique, ordinateur et logiciel de dessin).
5. Il est essentiel de renforcer les occasions de maillage avec l'industrie et les investisseurs afin d'aider les apprenants et les finissants dans le développement de projet d'entreprise, individuelle ou déjà en place. En cela, les écoles-ateliers sont des mines inexploitées en ressources humaines et en entrepreneuriat. Il suffirait d'intégrer les écoles-ateliers plus systématiquement à des incubateurs et de développer des programmes de formation ou de stage en entreprise.
6. Les écoles-ateliers croient fermement qu'une campagne de valorisation des métiers d'art est essentielle, et ce, à l'échelle nationale comme cela a été fait, par exemple, pour les produits du terroir, les fromages, les artistes du cirque, les musiciens.
7. Les écoles-ateliers connaissent depuis plusieurs années des défis financiers importants. Le MCC a toujours accompagné les écoles-ateliers et nous demandons que demeurent cet accompagnement et ce soutien financier. Les bases de financement au fonctionnement sont cependant restées les mêmes depuis de nombreuses années et n'ont pas été indexées. S'ajoute à la difficulté de trouver des sources de financement complémentaire la précarité des emplois administratifs dans les écoles-ateliers. Bien qu'affilié à des établissements d'enseignement, le personnel des écoles-ateliers ne bénéficie d'aucun avantage ou protection sociale ce qui fragilise leur développement de manière durable.
8. La relève a besoin d'aide plus ciblée pour soutenir les ateliers de transition des écoles-ateliers, la mise sur pied de Fab Labs, identifier les industries en demande de main-d'œuvre, favoriser le perfectionnement et orienter la formation, aider à créer des partenariats entre artisans-artistes et industries afin de créer des plans d'accompagnement paritaire. L'industrie peut contribuer, avec le gouvernement, à financer l'élaboration de plan d'affaires, à faciliter les contacts avec les entreprises de productions manufacturières. Les spécialistes du marketing et les firmes juridiques doivent être mises à contribution dans des programmes gouvernementaux;

Chapitre 3 - La situation de la formation continue

3,1 L'offre de formation continue

Cet ensemble de formations initiales est complété par une proposition variée de formations continues. Cette offre est portée par un ensemble de programmes et d'institutions ou regroupements. Les formations dédiées aux techniques de production en métiers d'art sont principalement portées par le Conseil des métiers d'art, tandis que les apprentissages transversaux de gestion, de vente ou d'utilisation du numérique sont offerts par Compétences culture, le comité sectoriel de main d'œuvre en culture ou encore par les conseils régionaux de la culture.

L'offre se compose de cinq approches :

Formation continue associée à des établissements d'enseignement

Formation de type Workshop auprès des écoles-ateliers associées au Programme Techniques de métiers d'art (573.A0).

Conseil des métiers d'art du Québec

Le CMAQ offre un large éventail de formation en création, production, commercialisation, diffusion et gestion en collaboration avec de nombreux partenaires.

Formation continue associée à des organismes spécialisés ou non spécialisés en formation de la main-d'œuvre

- Quartier artisan, accélérateur dans le secteur des métiers d'art qui compte coachs et experts, partout au Québec.
- École des entrepreneurs du Québec, comptant huit campus à travers le Québec et offrant de nombreux programmes dont un appui à l'entrepreneuriat féminin.

Formation continue associée à des programmes de formation structurée en milieu de travail

Offerte à travers le Programme d'Apprentissage en milieu de travail (PAMT) d'Emploi-Québec, cette formation propose certains métiers liés aux métiers d'art :

- Couturier ou couturière de meubles
- Ébéniste
- Opérateur ou opératrice d'équipements de finition-reliure
- Opérateur ou opératrice de métiers à filer
- Opérateur ou opératrice de métiers à tisser
- Peintre-finiisseur ou peintre-finiisseuse sur bois
- Pressier ou pressière sur presse sérigraphique

Ce dernier programme forme surtout une main-d'œuvre dédiée à la fabrication sous la supervision d'un artisan-concepteur. Dans le cadre de notre enquête, 8 % des artisans employeurs ont indiqué avoir déjà utilisé le PAMT dans le cadre de leurs opérations.

3,2 Le niveau d'activité en formation continue

Le Conseil des métiers d'art du Québec offre ainsi une formation spécifique aux métiers d'art, en groupe et en individuel, prenant souvent la forme de classe de maîtres. Le CMAQ génère une véritable accélération de son offre de formation depuis deux ans. Entre 2015 et 2018, il opérait à un rythme d'une vingtaine de formations annuelles attirant entre 150 et 200 participants autour d'un ensemble de 500 heures de dispense.

Au cours des deux dernières années, le nombre d'activités fluctue entre 30 et 37 ce qui attire entre 250 et 300 artisans. Le nombre d'heures de formation oscille entre 962 heures en 2019 et 752 heures en 2020.

Tableau 8. Activités de formation du CMAQ¹³

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'activités	16	20	19	21	37	30
Nombre d'heures	476	565	530	535	962	752
Nombre de participants	157	205	179	216	300	253

Pour leur part, les Conseils régionaux de la culture proposent des formations globales en arts et culture, touchant notamment les éléments liés à la gestion et la vente. La formation est financée à 50 % par Emploi-Québec. C'est environ 3 000 membres de la communauté culturelle qui bénéficient de ces formations selon les résultats déclarés par 14 Conseils régionaux de la Culture. Au cours des années 2019 et 2020, près de 365 formations ont été tenues. Parmi celles-ci, 24 visaient spécifiquement les métiers d'art, principalement dans la région de Québec (onze formations).

Tableau 9. Activités de formation des Conseils régionaux de la culture¹⁴

CRC	2019-2020		2018-2019		2017-2018	
	Formations offertes	Personnes inscrites (ensemble formations)	Formations offertes	Personnes inscrites (ensemble formations)	Formations offertes	Personnes inscrites (ensemble formations)
Arrimage Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine	7	76	5	40	6	38
Conseil de la culture de Abitibi-Témiscamingue	30	221	39	271	34	235
Conseil de la culture de l'Estrie	37	435	33	392	24	287
Conseil de la culture des Laurentides	11	62	14	99	16	105
Conseil de la culture des régions de Québec-Chaudière-Appalaches	77	719	78	748	66	630
Culture Bas St-Laurent	16	161	19	183	14	143
Culture Centre-du-Québec	13	129	10	73	9	111
Culture Côte-Nord	14	118	14	135	9	74
Culture Gaspésie	11	136	13	91	N.d.	N.d.
Culture Lanaudière	19	194	N.d.	N.d.	N.d.	N.d.
Culture Laval	11	103	6	43	7	44
Culture Mauricie	20	173	25	282	20	253
Culture Montérégie	43	288	48	300	N.d.	N.d.
Culture Outaouais	57	320	60	371	60	373

¹³ Rapports annuels du CMAQ

¹⁴ Compilation des rapports annuels des CRC

Évidemment, ces formations ne visent que rarement les métiers d'art de manière spécifique et certaines activités les excluent comme les techniques d'audition ou les formations liées à la scène. Mais plusieurs éléments généraux sur la gestion, les droits d'auteur, la mise en marché et le numérique peuvent contribuer au développement professionnel des artisans.

3,3 Enjeux liés à la formation continue

D'après une étude menée en 2018 par Compétence Culture qui avait pour but d'évaluer les besoins de formation et les défis du développement professionnels dans le secteur des arts, 10,7 % des répondants affirment qu'un des principaux défis dans le développement de leur carrière artistique est le perfectionnement des techniques, ce qui est assez bas. Toujours en référence au sondage de 2018 de Compétence Culture, 10,3 % ont mentionné la nécessité de développer leur potentiel créatif¹⁵. Les artistes se doivent de se former en permanence en raison des fonctions multitâches et différentes qu'ils occupent (création, gestion, promotion des produits, etc.). Dans son plan de formation de la main-d'œuvre (2015-2016), le CMAQ avait justement souligné l'importance de la continuité de la formation pour les artistes et travailleurs culturels lorsqu'ils quittent le banc de l'école¹⁶.

Lorsqu'on se penche sur la façon dont ces formations sont organisées, on note que les programmes combinant apprentissage théorique et pratique continuent d'être des modèles efficaces d'enseignement dans ces métiers, mais d'autres types de formations sont offerts aux artisans tels que les ateliers pratiques, le coaching et la classe de maître^{17 18}.

Dès lors, la question des enjeux de la transmission du savoir-faire et des compétences se pose dans les métiers d'art. Les résultats du sondage de 2018 de Compétence Culture montrent que 5,1 % des répondants affirment que la transmission du savoir dans les métiers de la culture et chez les artistes et artisans est un défi. Parmi nos répondants, 54 % estiment qu'il y a un enjeu de perte de savoir dans leur pratique (146 répondants sur 270 s'étant prononcés).

3,4 La participation à la formation continue

D'après le rapport de Compétence Culture de 2018, seuls 46,5 % des artisans ont affirmé avoir suivi au cours des trois dernières années une formation continue en lien avec leur activité artistique professionnelle. Le sondage effectué dans le cadre de la présente étude indique qu'en 2020, le total est plutôt de 36,3 % des répondants qui ont suivi de la formation continue en lien avec leur métier au cours des trois années précédentes et ce, qu'ils soient membres du CMAQ ou non. Ce taux de participation est néanmoins cohérent avec les chiffres de fréquentation des formations.

On remarque que ce sont les artisans membres du CMAQ qui ont été en proportion plus nombreux à faire des formations en lien avec l'administration et la commercialisation que les non-membres.

¹⁵ Compétence Culture, Étude des besoins de formation des clientèles des chaînes des arts visuels, des arts médiatiques et des arts interdisciplinaires. 2018.

¹⁶ CMAQ, Plan de formation de la main-d'œuvre [pour le développement professionnel] 2015 à 2018. 2016.

¹⁷ La classe de maître est un cours ponctuel d'une discipline donnée à des étudiants par un expert de cette même discipline.

¹⁸ Vaugeois et Al, Traditional trades as employers and training mechanisms for Canadian youth. 2013.

Tableau 10. Les principales disciplines des formations continues suivies

	Membres CMAQ	Nom membre	Part des répondants
Diffusion commercialisation	50,6 %	24,3 %	
Gestion/comptabilité/administration des affaires	34,2 %	10,8 %	
Apprentissage d'un nouvel outil technologique/numérique	32,9 %	29,7 %	
Joaillerie	25,0 %	13,5 %	15,6 %
Céramique	15,2 %	18,9 %	19,5 %
Sculpture	17,5 %	10,8 %	8,4 %
Construction textile	15,2 %	8,1 %	15,6 %
Ébénisterie	2,6 %	2,6 %	12,0 %

Les formations continues ont été suivies principalement pour les raisons suivantes :

- Développer des compétences dans ma discipline (76,1 %)
- Développer des compétences entrepreneuriales (45,3 %)
- Nouvelles méthodes de mise en marché (37,9 %)

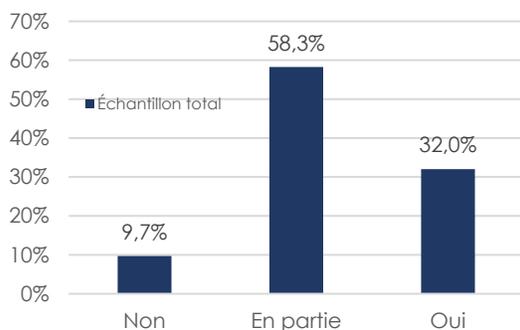
On remarque une nouvelle fois que les formations continues en lien avec l'administration et la vente ont été suivies par une grande partie des répondants membres du CMAQ (respectivement 55,0 % et 41,8 %), plus que chez les artisans non-membres (24,3 % et 29,7 %).

Ces formations continues ont été données principalement sous les formes suivantes :

- Formation continue en dehors de l'entreprise (51,3 %)
- Formation auprès d'un autre artisan (43,6 %)
- Formation via une école-atelier (36,2 %)
- Formation en ligne (33,6 %)
- Webinaire (25,0 %)

Dans la plupart des cas, les formations étaient données en groupe (58,8 %).

Graphique 7. Préparation adéquate de la formation continue reçue au marché de l'emploi dans le domaine des métiers d'art (n= 103)



Comme pour les formations initiales, 58,3 % des répondants pensent que les formations continues qu'ils ont suivies les ont en partie bien préparés au marché de l'emploi. Un tiers affirme qu'elles leur ont permis de s'y préparer adéquatement, alors qu'un dixième estime le contraire.

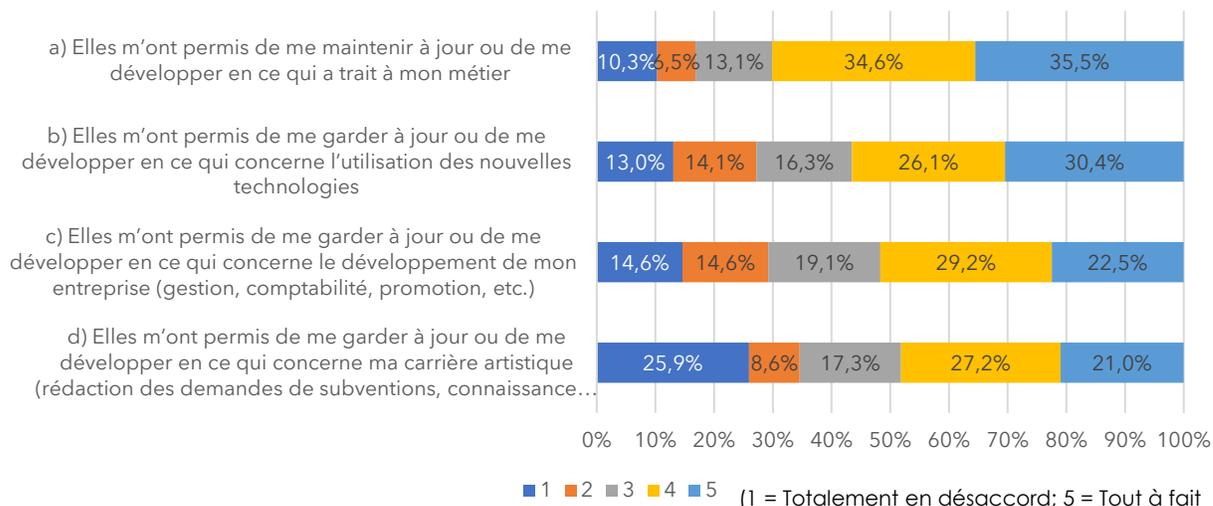
Cette appréciation que l'on peut qualifier de nuancée cache néanmoins un bon niveau de reconnaissance de l'apport de ces formations (voir graphique 6) :

- 70,1 % des sondés pensent que les formations continues leur ont permis de se maintenir à jour ou de se développer davantage en ce qui a trait à leur métier;
- 56,5 % des répondants reconnaissent que les formations continues les ont aidés à se maintenir à jour ou à se développer davantage en ce qui concerne l'utilisation des nouvelles technologies;
- 51,7 % des artisans ayant suivi des formations continues affirment que ces dernières leur ont permis de se maintenir à jour ou de se développer davantage en ce qui concerne le développement de leur entreprise;
- Enfin, 34,6 % des répondants avancent que les formations continues qui ont été dernièrement suivies ne leur ont pas permis de se maintenir à jour ou de se développer davantage en ce qui concerne leur carrière artistique (rédaction des demandes de subventions, connaissance du milieu, etc.). 48 % pensent au contraire que ces formations y ont contribué.

Il doit être noté que les membres du CMAQ ont des évaluations significativement plus positives des formations continues suivies que les non-membres, mais le lien de cause à effet peut aller dans les deux directions. 58,7 % des répondants sans distinction d'appartenance au CMAQ estiment qu'il est facile de trouver des formations adaptées à leurs besoins.

En échange, 43 % des répondants souhaiteraient suivre d'autres formations qui ne sont pas offertes « près de chez eux ». La question de la quantité ou de la localisation de l'offre ne semble donc pas être totalement solutionnée.

Graphique 8. Niveau d'accord concernant les formations continues suivies au cours des trois dernières années (échantillon total) (n= 334)



Pour les deux tiers des répondants qui n'ont suivi aucune formation continue durant ces trois dernières années (205 répondants sur 334), la plupart l'expliquaient avec ces raisons :

- Manque de temps (44,8 %)
- Spécificité trop marquée de leur pratique (33,8 %)
- Manque de moyens financiers (27,7 %)

- Absence de formation intéressante dans leur région (25,5 %)

En bref, une analyse globale des résultats de l'enquête auprès des usagers de la structure de formation tend à indiquer le besoin d'efforts supplémentaires pour soutenir le développement de la pratique des métiers d'art au Québec. La situation actuelle ne permet pas tout à fait à ces praticiens de vivre pleinement de leur art, même si ce constat n'est pas uniquement causé par des besoins de formation accrue. D'autre part, les organisations qui portent cette responsabilité prennent acte de cette situation et articulent des besoins structurés de ressources financières accrues et d'un meilleur ancrage dans l'écosystème culturel québécois.

3,5 Les métiers d'art du bâtiment

L'accès aux professions artisanales liées au domaine du patrimoine bâti connaît son lot de problématiques particulières. On assiste à une rareté des spécialistes du patrimoine alors que les règles de conservation du patrimoine sont plus exigeantes qu'auparavant. Certains experts observent déjà une rupture générationnelle et craignent des dommages de plus en plus nombreux pour les biens patrimoniaux, mais aussi pour le futur de l'expertise¹⁹. La transmission des compétences de ces professions se fait alors en mettant en relation les maîtres d'art avec les apprentis pendant plusieurs années, c'est le cas par exemple pour les vitraillistes, tailleurs de pierre, ornemanistes ou encore pour les ferblantiers²⁰. Des efforts sur ce chantier sont par ailleurs réalisés par le CMAQ depuis quelques années.

Au problème de relève s'ajoute le problème de la reconnaissance de ces artisans dans le secteur du bâtiment (Patrimoine culturel, 2007) qui est fortement réglementé. Aussi, toujours d'après l'étude de besoins de formation en patrimoine culturel, « en dehors des institutions nationales, aucun système de qualification propre au patrimoine culturel ne permet la reconnaissance officielle des savoir-faire en patrimoine culturel » (Boudreau, 2015). Nous avons ici un nœud très sensible pour plusieurs répondants. Lors de la formation initiale et des formations continues, beaucoup ont souligné les difficultés pour les artisans d'avoir accès aux chantiers de construction à cause de la réglementation trop contraignante de la commission de la construction du Québec (CCQ). Ainsi, la formation, ne pouvant être liée à un réel travail de terrain, resterait trop théorique et les individus ont l'impression de ne pas être suffisamment outillés.

De ce fait, on est face à une situation où à la fois il y a de forts besoins d'experts dans le domaine et en parallèle on observe une absence de reconnaissance formelle de ces professions malgré une reconnaissance de leur valeur sur le marché qui devrait être en croissance avec la prise de conscience de l'importance des enjeux face au patrimoine bâti. Le domaine culturel du patrimoine immatériel des savoirs et matériel des bâtis cohabite difficilement avec le cadre réglementaire du secteur de la construction-rénovation, axé sur la sécurité et l'éthique des pratiques. Selon Boudreau (2015), l'intégration entre les métiers d'art et l'industrie de la construction est difficile, car certains artisans ne détiennent pas de certificat de compétence. Pour obtenir ce dernier, il est soit nécessaire de retourner sur les bancs de l'école ou soit de se faire reconnaître par le CMAQ. Selon le même auteur, depuis une vingtaine d'années, des progrès ont certes été faits et des ententes spéciales sont nées permettant aux artisans d'accéder aux chantiers et aux édifices publics pour un aspect précis et durant une période donnée, mais l'obtention de ces approbations demeure un processus long et complexe.

¹⁹ Patrimoine culturel, Étude de besoins de formation. Portrait transsectoriel. 2007.

²⁰ Michel Boudreau, Indispensables compagnons. 2015.

La question de la santé et de la sécurité sur les chantiers de construction, permettant d'améliorer l'accessibilité aux chantiers par la bande, pourrait notamment être enseignée de façon formelle pendant les cursus de cours.

La situation de la formation pour les métiers d'art du bâtiment n'a donc pas reçu l'appui d'un système de formation aussi établi que les autres disciplines des métiers d'art. La transmission des savoirs techniques dans les domaines de l'architecture et du patrimoine a longtemps été caractérisée à la fois par des formations plus informelles et d'autres, plus institutionnelles, mais ponctuelles. En réponse à cette situation et après des années de formations et d'ateliers sur le sujet, le Conseil des métiers d'art du Québec a récemment mis sur pied une formation sur mesure en collaboration avec le Cégep du Vieux Montréal pour les métiers de l'architecture et du patrimoine. La première cohorte a été mise sur pied en janvier 2021. La formation est donnée à Québec pour les ébénistes et menuisiers et à Montréal pour les maçons et tailleurs de pierre. Toutefois, peu de personnes participent actuellement au programme, puisque les cohortes sont composées de 3 à 4 étudiants²¹.

Certains répondants ont souligné que des formations plus institutionnalisées, comme des cours en ligne ou des formations dans les institutions postsecondaires, peuvent être favorables au développement professionnel, autant par les techniques que le contexte et la perspective dans laquelle la pratique s'inscrit sont transmis.

Devant la complexité des facteurs, certains ont affirmé, sentant la retraite approcher, ne pas voir d'opportunité de transmettre tous les savoirs accumulés au travers des années. Puisque bon nombre ont mentionné que la vraie connaissance s'acquiert grâce à l'expérience et au mentorat et que les formations institutionnelles comportent un lot de défauts, de constater que certaines « encyclopédies vivantes » ne réussissent pas à passer le flambeau semble discordant. Le compagnonnage, n'étant pas toujours officiellement reconnu, ne serait pas soutenu financièrement, que ce soit pour permettre une rémunération du tuteur que pour l'acquisition de matières premières et de matériaux. Il a d'ailleurs été mentionné que « les stages chez les artisans plus expérimentés sont rarissimes ». Autrement dit, il ne semble pas y avoir d'incitatifs permettant d'asseoir ensemble un artisan d'expérience qui souhaite donner au suivant et un artisan commençant sa carrière et devant monter son porte-folio et sa renommée. Ceci est d'autant plus vrai que, tel qu'il a été mentionné plus haut, les étudiants doivent parfois avoir accès aux chantiers de construction, mais sont freinés par la réglementation.

De façon générale, les artisans du patrimoine bâti estiment qu'il n'y a trop peu de programmes d'enseignement ni de formation adéquate permettant d'asseoir les connaissances et d'y bâtir le développement des métiers. Ceci a deux conséquences : les personnes qui souhaitent se lancer dans le métier ne peuvent être clairement épaulées et les personnes d'expérience n'ont aucune institution pour encadrer la transmission. Dans la même veine, il n'existerait aucun regroupement ou association propre réunissant les artistes qui pourrait répertorier les savoir-faire. « La précarité de la passation des savoirs tient au fait que tout est informel, par « bouche-à-oreille ». Ceci ouvre la porte à certaines personnes qui s'improviseraient artistes ou formateurs, minant le développement réfléchi du métier et la passation des techniques traditionnelles.

²¹ Sébastien Tanguay, décembre 2020, « Une première formation québécoise en restauration du patrimoine bâti », Radio-Canada, en ligne, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1756625/artisanat-patrimoine-architecture-formation>

D'un angle plus positif, certains ont souligné que les formations reçues en Centre de formation professionnelle (CFP), à l'intérieur du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ), ou du Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV), de même que des formations en administration aux conseils régionaux de la culture, auraient été très utiles.

Une formation complète ferait la distinction entre le travail de l'artisan et les métiers de la construction. Elle comprendrait, comme pour les autres disciplines, les aspects suivants²² :

- Conception (design, art, restauration);
- Réalisation (aspects techniques/fabrication, installation);
- Connaissances générales (histoire, santé-sécurité, chantier);
- Gestion (comptabilité, marketing);
- Diffusion (le marché de l'art lié à l'architecture) et;
- Les lois (les normes à respecter dans le cadre d'intégration à des architectures anciennes) ou les réglementations d'accès aux chantiers (CCQ, CSST, etc.)

3,6 Formations en artisanat autochtone

La formation des artisans des métiers d'art autochtone se fait très majoritairement en parallèle au système offert par les structures publiques au Québec. L'accès à l'éducation pour les Peuples autochtones est un enjeu bien documenté²³. La transmission des savoirs se fait, le plus souvent, selon les méthodes traditionnelles par des *gardiens du savoir*, souvent des aînés, qui transmettent les techniques artisanales au même titre que la culture et la langue à la nouvelle génération.

Il existe bien quelques initiatives pour améliorer l'accès aux savoirs autochtones en communauté au Québec. Par exemple, des artisans atikamekw de la nation d'Obedjiwan ont mis sur pied la Coopérative Nitaskinan. Celle-ci a pour mission de maintenir et transmettre les savoirs culturels et artistiques des Atikamekw, notamment par de l'enseignement du perlage auprès des jeunes et adultes directement dans leurs communautés.

Autre initiative autochtone, le Fab Lab Onaki, situé à Gatineau, donne accès aux artisans et entrepreneurs autochtones à des enseignements sur l'utilisation des outils technologiques de pointes, telles des imprimantes 3D, des machines à broder et des découpeuses au laser, pour produire de petites séries.

Enfin, différentes institutions autochtones émanant des communautés, par exemple le Collège Kiuna²⁴, l'Institut Tshakapesh²⁵ et l'Institut culturel cri Anischaaukamikw-Oujé-Bougoumou²⁶, parmi plusieurs autres, font office de carrefour de savoirs artisanaux autochtones. Ceux-ci offrent, à l'occasion ou sur une base régulière, des ateliers de fabrication et de transmission des savoirs au sein des communautés au sein desquelles ils sont implantés.

²² Cette déclinaison a été presque textuellement suggérée par une répondante et représente en grande partie les constats rapportés par les autres répondants.

²³ Alain Beaulieu, Stéphan Gervais et Martin Papillon. 2012. Les Autochtones et le Québec, Éd. Les Presses de l'Université de Montréal, p.23

²⁴ <https://kiuna-college.com/fra/>

²⁵ <https://www.tshakapesh.ca/>

²⁶ <http://institutculturelcri.ca/fr>

3,7 Analyse de l'évolution du PNFMA et son application actuelle

D'après les entrevues menées avec les observateurs du domaine, le PNFMA a dans les faits réalisé ses principales orientations, telles que définies en 1984. Mais plusieurs mesures annoncées restent à être complétées. L'aide financière aux étudiants est homogène pour tous les secteurs et ne tient donc pas compte des besoins d'équipement spécialisé. L'aide technique à l'entreprise est limitée, et la diffusion de l'information spécialisée reste fragmentaire malgré les efforts du CMAQ. On ne peut estimer qu'il existe aujourd'hui un véritable centre de documentation en métiers d'art. Le concept d'atelier-école²⁷ n'a pas été appliqué.

Les écoles ateliers en métiers d'art sont soutenues au fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications depuis 2017 par le programme Aide au fonctionnement pour les organismes de formation en art (PAFOFA). Ce programme atteint un budget de 13,3 M\$ en 2020, en hausse de 6,6 % en deux ans. Mais il importe de souligner qu'il n'est pas exclusivement destiné aux métiers d'art.

Tableau 11. Enveloppe budgétaire du Programme Aide au fonctionnement pour les organismes de formation en Art

2017-2018	2018-2019	2019-2020
12 452 362 \$	13 018 991 \$	13 275 545 \$

Le compagnonnage, vecteur traditionnel de transmission des savoirs, n'a jamais reçu l'appui structurel prévu. L'accompagnement du développement des réflexes d'affaires reste un point faible de l'offre de formation actuelle. L'équilibre entre les techniques de fabrication, la recherche de la création artistique et l'appropriation des réflexes de développement d'une entreprise reste difficile à atteindre.

Mais les principales mesures institutionnelles ont été mises en œuvre et permettent de former des dizaines de nouveaux créateurs chaque année.

Sujet	PNFMA (1984)	Situation actuelle (2020)
Les centres de formation en métier d'art	<p>Lieu de formation et de perfectionnement offrant des enseignements en métiers d'art.</p> <p>Lieu de concertation où s'élaborent les projets de formation ou de perfectionnement, développement en régions à partir des besoins identifiés par les artisans de ces régions.</p> <p>Lieu d'animation qui suscite la recherche appliquée, diffuse l'information spécialisée et dispense un service d'aide technique à l'entreprise.</p>	<p>Les centres de formation (2) offrent seulement le Programme Techniques en métier d'art. Pas de perfectionnement.</p> <p>Dans la région de la Capitale-Nationale, c'est la Table des métiers d'art chapeautée par le conseil de la culture de la Capitale-Nationale qui le fait.</p> <p>Formation continue générale proposée par les Conseils régionaux des métiers d'art.</p> <p>Formation continue spécifique et technique proposée par le CMAQ et par les écoles-ateliers.</p>
Établissements d'enseignement	<p>Collège du Vieux-Montréal</p> <p>Collège Limoilou</p>	<p>Institut des métiers d'art (IMA)</p> <p>Centre de formation et de consultation en métiers d'art (CFCMA)</p> <p>Les CÉGEPs pour la formation générale</p>

²⁷ Il existe une distinction entre « ateliers-écoles » et « écoles-ateliers » au sens prévu au PNFMA. L'atelier-école est d'abord un atelier qui, à l'occasion, devient un centre de formation et de perfectionnement individualisé sous forme de compagnonnage. Ce modèle n'a jamais émergé de façon formelle du PNFMA.

Les écoles-ateliers, à l'inverse, sont d'abord des centres de formation et de perfectionnement. Ils sont reconnus comme partenaires dans le cadre du Programme de Techniques en métiers d'art (573.A0) comme milieu d'enseignements pratiques, autant à Montréal qu'à Québec.

Sujet	PNFMA (1984)	Situation actuelle (2020)
Activités de formation des centres de formation	Formation dans un certain nombre de spécialités.	Spécialisations enseignées : céramique, construction textile, ébénisterie artisanale, impression textile, joaillerie, lutherie, maroquinerie, sculpture et verre.
	L'organisation de cours ou de sessions de perfectionnement.	Se fait en dehors des centres de formation (conseils régionaux de la culture/CMAQ), ainsi que les écoles-ateliers. Les centres de formation ne font pas de perfectionnement directement.
	L'organisation et le soutien pédagogique en atelier-école.	Les ateliers-écoles ne sont pas totalement déployées. L'organisation et le soutien pédagogique sont partagés entre les centres de formation et les écoles-ateliers.
	Accréditation des écoles-ateliers.	Il faut aussi mentionner les incubateurs des écoles-ateliers qui sont des aides importantes pour les finissants- nouveaux artisans -, qui y perfectionnent leur technique, développent un projet d'affaires. Il y a des incubateurs qui engagent des mentors. Le financement des écoles-ateliers relève du MCC. L'accréditation devrait relever des centres désignés et du MCC. Dans les faits, les dernières accréditations ont été données par la ministre de la Culture. Selon le PNFMA, les accréditations sont censées être révisées régulièrement. Le processus n'est plus mis en œuvre depuis plusieurs années.
Services spécialisés des centres de formation	Aide technique aux entreprises artisanales La recherche appliquée. La diffusion de l'information spécialisée. L'animation et la promotion socioéconomique du milieu.	Formations individualisées (CMAQ), mais peu fréquentes. Responsabilité des écoles-ateliers. Principalement CMAQ (?) Principalement le rôle du CMAQ + Quartier Artisan, peut le cas des centres de formation. Les centres désignés jouent un rôle en matière de promotion : en promouvant les écoles, ils promeuvent aussi les professions. D'autre part, en ce qui concerne l'animation, plusieurs écoles offrent des cours de loisir au grand public. Certaines sont très actives dans ce domaine.
Aide technique aux artisans	Formation sur mesure auprès des ateliers-écoles.	Quelques formations individuelles données par le CMAQ.
Aide pédagogique aux artisans	Aide pédagogique aux artisans-employeurs et formateurs dans l'atelier des centres de formation. Mise sur pied d'un mécanisme de concertation entre les artisans-employeurs et formateurs.	Pas de perfectionnement au sein des centres de formation. Il faut utiliser les Conseils régionaux de la culture ou le CMAQ. Certaines écoles développent ce service. Informel, par réseau de contacts.
Aide financière aux étudiants	Étudiant en cours de formation : salaire de l'artisan, la location des espaces requis, l'achat des équipements et de la matière première. L'aménagement des lieux et « ainsi de suite ». Étudiant apprenti en fin de formation : salaire de l'apprenti, la perte des matériaux, la compensation du maître-artisan et « ainsi de suite ».	Non existant. Les matériaux sont fournis par les écoles-ateliers, mais vendus aux étudiants. Les écoles-ateliers sont à disposition des finissants 2 ans après la diplomation leur permettant de produire une première collection. Pas d'autres compensations.
École-atelier accréditée	Reconnu comme lieu d'apprentissage pratique dans un programme de formation de base régi par le centre de formation.	Oui
	Lieu de perfectionnement sous forme individuelle pour les artisans en exercice et les maîtres-artisans.	Oui
Atelier-école accrédité	D'abord un atelier de production et de recherche.	N'a jamais été appliqué.
	Lieu de formation sous forme individualisé (compagnonnage).	N'a jamais été appliqué.
Ratio maître-élève	Ratio maître-élève maximum de 1 : 8.	Maximum 12 (Les cours en atelier sont conçus pour 12 étudiants).

Sujet	PFNMA (1984)	Situation actuelle (2020)
Aide technique à l'entreprise artisanale	Service d'aide technique aux entreprises s'apparentant à un service de consultation et de dépannage. Référencement des chefs d'entreprise vers les sources d'expertise les plus appropriées.	N'existe pas vraiment, malgré quelques initiatives des écoles. Rôle principal du CMAQ et de certaines associations liées à des pratiques.
Recherche appliquée	Promotion de la recherche appliquée en design de produits, à tous les aspects de la production et à tous les aspects de la commercialisation. Effectuer des projets de recherches avec des entreprises ou des établissements d'enseignement supérieur. Faire appel, à l'occasion, au Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ).	L'implication des écoles au titre de recherche appliquée varie passablement.
Diffusion de l'information spécialisée	Accès à l'analyse des tendances et des conditions de marché.	Non existant.
	Accès à la connaissance des nouveaux produits.	Peu appliqué. Certains ateliers au CMAQ.
	Accès aux résultats des dernières découvertes dans leur propre domaine.	Non existant.
	Accès aux nouvelles tendances culturelles nationales, internationales ou universelles	Non existant.
Animation et la promotion socioéconomique du milieu	Tenue de colloques, congrès, séminaires, salon et ainsi de suite.	Principalement CMAQ, mais aussi autres organisations indépendantes. Plusieurs salons partout au Québec.
Autres services disponibles	Services d'orientation, reconnaissance des acquis, aide financière, ainsi de suite.	Centres de formation.
Centres de documentation en métiers d'art	Dimension livresque, archivistique, audiovisuelle.	Il y a un centre de documentation au CFCMA. Aussi, plusieurs écoles ont de petites bibliothèques avec de la documentation sur leur spécialité.
	Banque de matériaux liés à diverses technologies. Banque de données contemporaines par rapport aux corps de métier sur les fournisseurs, producteurs, diffuseurs, formateurs en métiers d'art et ainsi de suite.	
Formation initiale en milieu scolaire	Dispensé par un ordre d'enseignement collégial réparti sur cinq ou six sessions. Au moins un stage pratique en atelier de production.	Oui
		Oui
Formation initiale en atelier	Ateliers accrédités pour accueillir des apprentis et des stagiaires. Un maître-artisan peut recevoir 1 à 3 apprentis. Accrédité par le ministère de l'Éducation.	N'existe pas formellement Maximum 12 (conçu pour 12) Accrédité par le ministère de la Culture, en combinaison avec le collège ou centre désigné.
Perfectionnement des artisans professionnels	Recours aux établissements d'enseignement publics dispensant un programme régulier complet en métiers d'art.	Principalement orienté vers CRC, CMAQ et écoles-ateliers à travers le Modèle de coordination de la formation continue en culture. Le CSMO Compétences Culture offre également des formations transversales.
	Recours à l'expertise de certaines écoles privées accréditées. Organisation de cours ou de session intensive de perfectionnement (workshop) en atelier.	Principal acteur : Quartier artisan, non accrédité (est. 2016). Oui
	Maîtres-artisans invités de l'étranger.	Sur la base d'initiatives personnelles (Conseils de la culture/Emploi Québec, écoles, etc.).
	Envoi d'artisans destinés à devenir formateurs auprès de maîtres-artisans à l'étranger.	Non
Bourses d'études et programmes de stage de perfectionnement	Par voie de concours, selon les priorités définies par les centres de formation.	Programme standard de prêts et bourses
	Stages de perfectionnement à l'étranger pour les maîtres-artisans formateurs. Critères d'attribution : engagement des boursiers à faire de la formation auprès des	N'existe que sur initiative personnelle des artisans. N'existe pas.

Sujet	PFNMA (1984)	Situation actuelle (2020)
Contingentement	autres artisans + remettre un rapport de stage aux autorités gouvernementales. Contingentement en fonction des différents paramètres et indicateurs de marché : développement de la clientèle, cheminement individuel des candidats, possibilité des artisans de créer leur propre marché, ressources en équipements et espaces.	Non existant.
Corporations régionales d'artisans	Constituer des banques de données sur les créateurs, producteurs, diffuseurs dans le secteur des métiers d'art et exploiter les centres de documentation. Définir, réglementer et assurer la protection du statut d'artisan professionnel par le biais de leur structure d'accueil et de surveillance.	Non existant. Certaines tables disciplinaires peuvent exister au sein des Conseils régionaux de la culture. Oui, indirectement. Le CMAQ est reconnu comme seule association regroupant et représentant les artisans.es professionnel.les des métiers d'art selon la Loi sur le statut de l'artiste. Ses membres sont donc reconnus <i>de facto</i> selon la Loi comme artisans professionnels. Oui, via le CMAQ
	Contribuer à l'identification des besoins de formation par un mécanisme de consultation. Déterminer le contingentement de la clientèle. Exercer une responsabilité partagée dans l'affectation de ressources humaines, financières et techniques aux services spécialisés offerts par les centres de formation. Apporter une contribution en termes d'élaboration et de révision des cours et des programmes de formation de perfectionnement.	Non existant. Non, mais partenaires dans des événements communs (salons), mais très impliqués dans le perfectionnement. Dans le cadre du <i>Modèle de coordination de la formation continue en culture</i> , ce sont les associations sectorielles (ici le CMAQ) qui sont responsables de ceci.

Chapitre 4 - Comparaison de dispositifs de formation en métiers d'art au Canada et à l'étranger

Les sections précédentes ont décrit les efforts investis pour constituer un système de formation pour le domaine des métiers d'art au Québec. La comparaison avec les expériences d'autres juridictions permettent d'estimer que le Québec se distingue favorablement parmi les structures proposées en Amérique, mais qu'il demeure en retrait face aux engagements de certains États européens. Les exemples mis de l'avant sont représentatifs de cet état de fait²⁸.

4,1 La situation au Canada

À travers le Canada, la formation en métiers d'art est souvent intégrée à des universités englobant des écoles de design et des programmes d'arts. Les écoles de design offrent notamment des formations en construction textile, alors que les programmes d'arts studio, souvent au niveau baccalauréat, offrent des majeures en céramique, sérigraphie, sculpture, mais aussi parfois en travail du verre et en ébénisterie. Il faut rappeler que l'enseignement collégial tel que connu au Québec n'existe pas au Canada où les étudiants passent directement du High School aux universités. Il faut aussi souligner que le terme anglais « College » fait référence à une institution universitaire, parfois via une école affiliée.

Bien que les titres de ces programmes de formation postsecondaire fassent rarement mention de « métiers d'art », les programmes Techniques de métiers d'art figurent souvent parmi les plus dynamiques et les plus prospères. Les principaux établissements collégiaux qui remettent des diplômes en métiers d'art sont les suivants :

Emily Carr institute of Art and Design (Vancouver)

L'université dessert environ 2000 étudiants (nationaux et internationaux) à temps plein inscrits à des programmes d'études supérieures et de premier cycle et environ 1 900 étudiants actifs sans crédit, étudiants à temps partiel inscrits à des programmes de certificat et d'études continues. La base étudiante de l'ECU comprend des étudiants de plus de 50 pays. ECU est l'une des 18 institutions d'art et de design en Amérique du Nord avec plus de 1 000 étudiants équivalents temps plein (ETP). Il est cependant difficile d'isoler la formation des métiers d'art parmi ses diverses formations puisque l'ECU offre 21 disciplines de formation permettant d'atteindre les diplômes suivants²⁹ après un parcours d'une durée générale de trois ans:

- Bachelor of Design
- Bachelor of Fine Arts
- Bachelor of Media Arts
- Master of Design
- Master of Fine Arts

²⁸ Cette section présente des extraits en annexe

²⁹ ECU Institutional Accountability Plan + Report 2019/20

Le Alberta College of Art and Design

Le Alberta College of Art and Design accueille plus de 1 200 étudiants dans trois grands programmes :

- BDES - Bachelor of design (photographie, communication visuelle).
- BFA - Bachelor of fine arts (céramique, dessin, Textiles, Verre, Joaillerie et métaux, arts médiatiques, peinture, Impression, sculpture).
- MFA - Master of fine arts in craft media (Céramique, Textiles, Verre, Joaillerie et métaux).

Le Sheridan College

Le Sheridan College est une grande université de Toronto accueillant plus de 23 000 étudiants dans divers programmes, soutenus par 3 800 employés. Le collège offre quelques formations en métiers d'art sous l'appellation Honours Bachelor of Craft and Design (quatre programmes : Céramique, Ébénisterie, Verre, Textiles).

Le Nova Scotia College of Art and Design

Le NSCAD accueille 1 500 étudiants. Il offre des Baccalauréats des beaux-arts (fine arts) d'une durée de quatre ans en céramique, textile, joaillerie et métaux.

Certains de ces établissements ajoutent présentement des programmes de maîtrise en métiers d'art ainsi que des notions d'histoire des métiers d'art et de la pensée critique. D'autres programmes de métiers d'art sophistiqués, plus petits, mais aussi plus spécialisés, sont aussi offerts. Quelques établissements utilisent une approche clairement académique, tandis que d'autres sont davantage axés sur les affaires, mais la plupart abordent les aspects pratiques de la carrière et des activités commerciales, notamment l'organisation d'expositions, la préparation de livrets ou la mise en marché en vue de salons commerciaux.

Certains programmes ont aussi des particularités dans leurs offres de formation :

- Le programme Arboriginal Art Certificate du Portage College (Alberta) enseigne les arts traditionnels autochtones tels que la vannerie, le perlage, le travail des peaux et la sculpture sur bois.
- Le New Brunswick College of Craft and Design offre des programmes en céramique, construction textile et joaillerie, en plus d'un programme d'art visuel dédié aux pratiques autochtones Mi'kmaq, Wolastoqiyik et Passamaquoddy. Dans ce dernier programme, la vannerie, la sculpture sur bois, le travail des plumes et la fabrication d'instruments de musiques traditionnels sont enseignés.
- Seules trois universités canadiennes offrent des formations de type Master (maîtrise) dans une discipline des métiers d'art :
 - Le « Interdisciplinary Master's in Art, Media and Design » du Ontario College of Art & Design University (OCAD) offre l'option à ses étudiants d'explorer la céramique, la construction textile, l'ébénisterie et la sculpture.
 - L'Université Ryerson (Ontario) propose un Master of Arts en construction textile.
 - L'Université de Régina (Saskatchewan) offre un Master in Fine Arts avec les options de sculpture, céramique et sérigraphie.

- Deux collèges offrent des programmes pour devenir forgeron d'art, soit le Northern Alberta Institute of Technology et le Flemming College (Ontario)
- Le Nunavut Arctic College propose des programmes en design et production de fourrures, en plus d'une formation en joaillerie.

La formation institutionnelle officielle des artisans émergents continue d'être importante pour le succès artistique et commercial, selon la majorité des leaders d'opinion cités dans la littérature. Un directeur de programme qui travaille en étroite collaboration avec des artistes émergents note qu'une œuvre de haut calibre vient rarement de quelqu'un qui n'a pas eu de formation professionnelle. Le Canada n'a pas de programme d'apprentissage en milieu de travail. Les leaders d'opinion disent que l'école est le meilleur endroit pour apprendre l'histoire, développer des techniques, apprendre à développer des idées et développer un langage critique pour parler et évaluer son travail. Il est très difficile d'atteindre la profondeur dans ces domaines indépendamment. Les praticiens les plus forts ont généralement un diplôme théorique et une formation technique³⁰.

4,2 La situation en France

Le cadre français de formation pour les métiers d'art est très structuré et dominé par le réseau public de formation. Il peut mener à des maîtrises très spécialisées en soutien à la préservation du patrimoine. En 2014, la France a adopté un article de loi afin de donner une définition légale aux métiers d'art. Selon cet article, « relèvent des métiers d'art, [...] les personnes physiques ainsi que les dirigeants sociaux des personnes morales qui exercent, à titre principal ou secondaire, une activité indépendante de production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique ».

En 2016, la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine reconnaît officiellement les métiers d'art comme secteur à part entière. La loi exige, entre autres de...

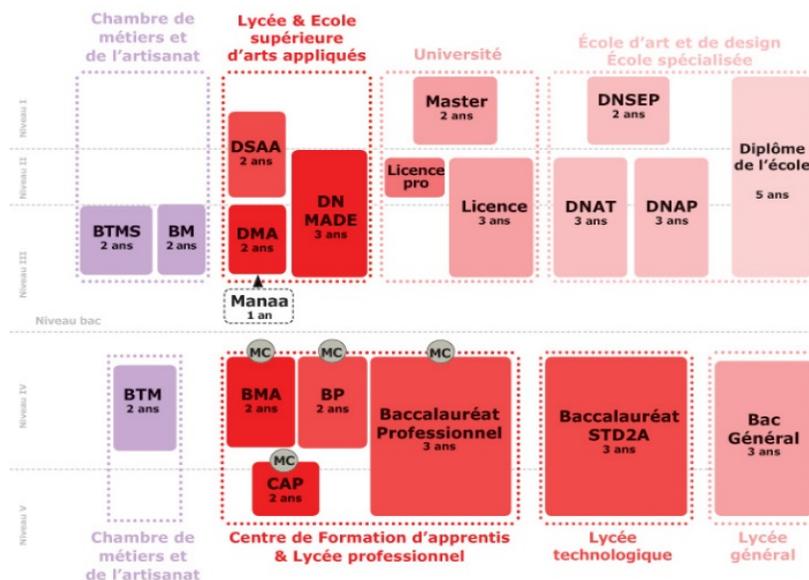
- Contribuer à la formation initiale et continue des professionnels de la création artistique, à la mise en place de dispositifs de reconversion professionnelle adaptés aux métiers artistiques ainsi qu'à des actions visant à la transmission des savoirs et savoir-faire au sein des et entre les générations;
- Participer « à la préservation, au soutien et à la valorisation des métiers d'art » parmi les objectifs de la « politique de service public en faveur de la création artistique ».

La filière des métiers d'art est très développée avec un ensemble dense de formations débutant au niveau V et terminant au niveau I. Elle se divise en quatre branches : la formation professionnelle, la formation universitaire, les écoles nationales et la formation en entreprises.

³⁰ Tracing emerging modes of practice: craft sector review Prepared for the Ontario Arts Council, 2010

Les Certificats d'aptitude professionnelle

Les Certificats d'aptitude professionnelle (CAP) d'une durée de 2 ans couvrent 70 spécialités et représentent la première formation professionnelle en métiers d'art. Ils permettent d'acquérir les techniques de base du métier pour des fonctions d'exécution. La moitié du volume horaire est consacrée aux enseignements technologiques et professionnels, tandis que 12 à 16 semaines sont dédiées aux stages, enseignements généraux (français, mathématiques et sciences, histoire et géographie, sport) et cours de représentation graphique³¹.



Les diplômés du CAP commencent généralement leur carrière professionnelle, mais certains peuvent obtenir une spécialisation supplémentaire d'une année pour obtenir une Mention complémentaire (MC). Il existe seulement six MC : décors textiles, entretien des collections du patrimoine, joaillerie, parqueteur, peinture décoration et graveur sur pierre.

Après le CAP, les étudiants peuvent continuer leurs études pour obtenir le Brevet des métiers d'art (BMA) en deux ans. Il se prépare par la voie scolaire ou par apprentissage. Le programme s'organise autour des domaines suivants : les enseignements généraux (français, langue, histoire et géographie...), les enseignements techniques et scientifiques (processus et procédés, matériaux, mathématiques...), les enseignements artistiques (arts appliqués, histoire de l'art). Il compte également un minimum de 12 semaines de stage en milieu professionnel auprès d'un maître ou dans une entreprise.

La classe de mise à niveau en arts appliqués (MANAA)

Les Classes de mise à niveau en arts appliqués préparent en un an les élèves issus d'une filière du second cycle non spécifique des arts appliqués, à une poursuite d'études en BTS, DMA ou en écoles d'art. Ces formations très attractives proposent des enseignements généraux et artistiques. Elle ne débouche pas sur l'obtention d'un diplôme.

Le Diplôme des métiers d'art - DMA (niveau Bac + 2/niveau III)

Les Diplômes des métiers d'art se préparent en deux ans. Ils sont accessibles aux titulaires d'un niveau IV dans le domaine considéré ou bien aux titulaires d'un Bac STD2A. Cette formation est d'un niveau équivalent à la formation universitaire de premier cycle (Licence). L'enseignement équilibre les matières techniques et artistiques ainsi que l'immersion dans le milieu professionnel avec 5 à 7 semaines de stage. Les débouchés concernent surtout des emplois de réalisateur-

³¹ Le schéma se retrouve au lien suivant : <https://www.institut-metiersd'art.org/formations/schema-des-formations>

concepteur ou d'assistant de créateur dans le secteur artisanal. L'insertion professionnelle reste prioritaire, en qualité de travailleur indépendant ou en entreprise. Les ébénistes et les costumiers-réalisateur sont les plus nombreux parmi les étudiants en DMA.

Aujourd'hui, le DMA représente le niveau le plus souvent attendu par le marché de l'emploi. Les élèves issus de cette formation sont les acteurs privilégiés de la transmission des savoir-faire et de leur inscription dans la modernité.

Le Brevet de technicien supérieur d'arts appliqués - BTS (niveau Bac + 2/niveau III)

Les brevets de technicien supérieur d'arts appliqués recrutent sur le même principe que les Diplômes des métiers d'art (DMA). Ils préparent à une insertion dans l'industrie et forment des professionnels appelés à travailler dans des équipes pluridisciplinaires, regroupant du personnel ayant des formations variées.

Le Diplôme supérieur des arts appliqués - DSAA (niveau Bac + 5 et plus/niveau I)

Les DSAA se préparent en deux ans après un Brevet de technicien supérieur (BTS) et, plus rarement, après un Diplôme des métiers d'art (DMA). Ils qualifient des concepteurs-créateurs, chefs de projets aux compétences élargies, capables de s'insérer dans une équipe pluridisciplinaire, en agence ou en service design intégré à une grande entreprise.

Les formations à l'université

La Licence (niveau Bac + 3/niveau II)

Préparé en trois ans, ce diplôme représente le premier jalon des études longues à l'université. Il est accessible aux bacheliers. Elle offre entre autres la Licence Préservation des biens culturels - Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Cette licence constitue la première étape de formation des futurs professionnels de la conservation-restauration des biens culturels. Elle dispense des enseignements en sciences humaines (histoire de l'art, archéologie), sciences de la matière (chimie, physique, biologie) ainsi que des cours de méthodologie et de déontologie. Les étudiants poursuivent en général leur cursus en intégrant le Master conservation-restauration des biens culturels.

La Licence professionnelle (niveau Bac + 3/niveau II)

Quelques Licences professionnelles relèvent des métiers d'art. En un an, cette formation universitaire permet aux titulaires d'un Bac + 2 (BTS ou DMA) de se spécialiser ou d'acquérir une double compétence. Le recrutement s'effectue sur dossier et entretien.

- Licence professionnelle Conservation et restauration du patrimoine bâti, Université de Provence-Aix-Marseille-I
- Licence professionnelle Design, packaging, objet graphique, École Estienne
- Licence professionnelle Métiers de la mode, Université d'Angers
- Licence professionnelle Mode et hautes technologies, Université d'Angers

Le Master (niveau Bac + 5/niveau I)

Le Master sanctionne cinq années d'études supérieures à l'université. Ce cycle long comprend un diplôme intermédiaire, la Licence, qui vient valider les trois premières années. Pour les métiers d'art, le seul Master existant aujourd'hui forme des conservateurs-restaurateurs de haut niveau.

Master Conservation-restauration des biens culturels, Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne

Le but de ce Master est de former des professionnels capables de mener une intervention de conservation-restauration avec une méthode rigoureuse, y compris sur des pièces de musée. Pour cela, il est nécessaire d'acquérir une compétence globale qui intègre théorie et pratique. Quatre ateliers sont possibles : objets archéologiques, peintures, arts graphiques, sculptures.

Les formations au sein de manufactures

Les grands centres historiques de manufacture offrent aussi de la formation professionnelle.

Diplôme d'artiste licier ou de restaurateur spécialiste, Mobilier national et Manufactures des Gobelins, de Beauvais et de La Savonnerie (niveau Bac + 4/niveau II)

Le Mobilier national assure en quatre ans une formation complète aux métiers de licier et de restaurateur de tapis et tapisseries. L'obtention de la certification professionnelle permet de présenter le concours de technicien d'art du ministère de la Culture pour accéder à des emplois de catégorie B dans les ateliers du Mobilier national (Paris, Aubusson) et dans les manufactures nationales de tapis et tapisseries (Paris, Beauvais, Lodève).

La formation de Sèvres - Cité de la Céramique³²

La Cité de la céramique de Sèvres recrute des élèves qu'elle forme aux métiers exercés dans ses ateliers. La formation est organisée au centre de formation interne et au sein des ateliers de production de la Cité. Elle concerne les pratiques du façonnage et du décor.

Les élèves intègrent le centre de formation de la Cité pour une durée incompressible de 3 ans en vue de préparer le concours de technicien d'art, spécialité céramique, organisé par le ministère de la Culture et de la Communication. Les options proposées sont annoncées au même moment que l'avis de recrutement. Elles correspondent aux 27 métiers pratiqués à Sèvres. Le nombre des options ouvertes, ainsi que leur nature, varie chaque année en fonction des besoins de recrutement recensés par la Cité.

Le compagnonnage : Les compagnons du devoir³³

La France permet enfin une formation mixte (apprentissage) où un apprenti de 16 à 25 ans reçoit une formation théorique dans un Centre de formation d'apprentis (CFA) et il travaille également dans une entreprise où il est rémunéré. Les compagnons du devoir : compagnonnage d'une durée de deux à huit ans permettant de voyager et d'acquérir une qualification professionnelle allant du CAP au BTS à la License.

En France pour le compagnonnage, le maître d'apprentissage est la personne directement responsable de la formation de l'apprenti dans l'entreprise. Pour pouvoir être maître d'apprentissage, il faut être titulaire d'un titre ou d'un diplôme au moins équivalent à celui préparé par l'apprenti; il faut également justifier de 2 ans d'expérience ou de 3 ans d'expérience professionnelle en relation avec la qualification visée par le titre ou le diplôme préparé par l'apprenti.

³² WWW.SEVRESCITECERAMIQUE.FR

³³ <https://www.20minutes.fr/economie/2888231-20201019-les-compagnons-du-devoir-la-reference-de-l-apprentissage>

Métier, voyage, communauté, transmission, chef-d'œuvre... telles sont les valeurs sur lesquelles s'appuient depuis des siècles les Compagnons du devoir. Ils proposent des formations en alternance d'une durée de deux à huit ans permettant d'acquérir une qualification professionnelle allant du CAP au BTS et à la Licence, tout en voyageant.

Les jeunes passent successivement du statut d'apprenti à celui de stagiaire, d'aspirant, puis de compagnon. Les métiers concernés sont les suivants : métiers du bâtiment (tailleur de pierre, menuisier, charpentier, couvreur), métiers du métal (ferronnier), métiers de l'ameublement (ébéniste, tapissier) et métiers du cuir (maroquinier, sellier, cordonnier-bottier).

La formation initiale au sein des Compagnons du devoir s'adresse aux jeunes de moins de 25 ans. Au-delà de cet âge, le compagnonnage considère qu'il s'agit de la formation continue.

- **Apprentissage** : L'apprentissage s'adresse aux collégiens ou lycéens (de 16 à 19 ans) qui visent l'obtention d'un CAP ou d'un Bac pro en alternance. Les apprentis sont rémunérés pendant leur formation (50 % du Smic).
- **Prépa Métier** : Cette formation est destinée aux moins de 25 ans (titulaires d'un Bac général ou technologique) et aux étudiants qui souhaitent apprendre un métier. Elle se déroule en alternance sur un an. Les jeunes résident dans une Maison des Compagnons du devoir. Ils peuvent obtenir un CAP.
- **Prépa Tour de France** : Cette formation en quatre ans est destinée aux moins de 25 ans titulaires d'un premier diplôme du métier (CAP, Bac pro) et qui souhaitent continuer à se former tout en voyageant. Elle permet d'obtenir la Licence (Licence Sciences et techniques de l'ingénieur mention arts et métiers en partenariat avec le Cnam) et de devenir Compagnon du devoir et du Tour de France. Les jeunes sont hébergés dans une Maison des Compagnons. Ils reçoivent une rémunération qui correspond au Smic. Le cursus comprend une année effectuée à l'étranger.

Enfin, le pays possède un Institut national des métiers d'art. L'INMA recense 2 790 formations continues sur son site web. Il existe également un programme de **Maître d'art**. Ce titre est décerné à des artistes d'exception où il y a peu ou plus de formations. Depuis 1994, 141 professionnels sont devenus maîtres. Le maître forme un élève pendant trois ans. Ce dernier doit avoir un premier diplôme et il reçoit une allocation annuelle de 16 000 euros.

La question de l'apprentissage

La pratique de l'apprentissage s'inscrit dans une tradition très ancienne chez les professionnels des métiers d'art : celle du maître qui enseigne son métier à un disciple dans son atelier. Juridiquement, c'est aujourd'hui un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée qui engage un jeune, une entreprise et un organisme de formation. L'intéressé doit avoir entre 16 et 25 ans. Il suit en alternance un enseignement théorique, sous forme de cours dispensés au Centre de formation d'apprentis (CFA) ou dans un établissement de formation, et des périodes de travail en entreprise, sous la direction d'un maître d'apprentissage. L'apprenti est un salarié de l'entreprise. Chaque mois, il perçoit une rémunération qui dépend de son âge et de son niveau de formation. L'apprentissage permet de préparer tous les diplômes professionnels et technologiques de l'Éducation nationale. Les CFA sont gérés par des organismes publics, comme les lycées, mais aussi privés, comme les Chambres de métiers de l'artisanat ou les Chambres de commerce et d'industrie.

Depuis quelques années, malgré la densité du mécanisme de formation, l'apprentissage connaît des difficultés. Les jeunes ont en effet du mal à trouver une entreprise qui accepte de les prendre en charge, car l'embauche d'un apprenti nécessite du temps et de l'argent. Un engagement difficile pour les petites structures, particulièrement en période de crise. Il existe cependant des mesures incitatives : outre les exonérations de charges sociales, l'employeur peut bénéficier du crédit d'impôt apprentissage, un dispositif que les régions complètent par des aides spécifiques plus ou moins importantes (prime régionale à l'apprentissage). Il existe également une aide forfaitaire pour les TPE (Très Petites Entreprises) qui recrutent un apprenti de moins de 18 ans.

4,3 La situation en Italie

Depuis la Renaissance, les métiers d'art, communément appelé en Italie « l'artisanat et les arts décoratifs » sont au cœur même de la culture de ce pays. Il est d'ailleurs admis que la Renaissance artistique commence en Italie au XIV^e siècle pour se diffuser par la suite dans le reste du continent européen.

Le système scolaire italien est sous l'égide du ministère de l'instruction publique pour les cycles primaire et secondaire et par le ministère de l'Université de la Recherche pour l'enseignement supérieur. Néanmoins, les centres de formation professionnelle et les instituts professionnels d'État pour l'industrie et l'artisanat sont placés sous l'autorité des régions. Bien que cela apporte beaucoup de souplesse au système d'enseignement, il est difficile de faire des généralisations étant donné l'autonomie de chacune des vingt régions et la diversité des systèmes.

Toutefois, de manière générale, la formation des *Istituti professionali* (instituts professionnels) ont pour but de former des spécialistes dans un type de travail spécifique du monde ouvrier, artisanal, ou des services commerciaux. Plusieurs filières existent, très spécialisées. Ce type d'étude est destiné aux personnes qui souhaitent rapidement intégrer le monde du travail avec la maîtrise d'un métier. La poursuite des études dans les Instituts Techniques Supérieurs est cependant possible.

L'institut professionnel est un type d'école qui offre une préparation technique et une qualification professionnelle pour accéder à différents secteurs d'emploi. Dans le système scolaire italien, l'institut professionnel est une école secondaire du deuxième degré. Dans le passé, il différait de l'institut technique pour la possibilité d'obtenir, après un examen d'État à la fin de la troisième année, un diplôme de qualification professionnelle permettant l'exercice de la profession. Avec la réforme Gelmini (2008-2010), la durée légale du cursus d'études est passée de 3 + 2 ans à 5 ans sans spécialisations intermédiaires, comme c'est le cas dans les lycées et les instituts techniques. A l'issue du processus de formation professionnelle, un diplôme d'enseignement supérieur est obtenu, qui donne accès à toutes les facultés universitaires ou directement au monde du travail dans certains secteurs professionnels. Par rapport aux instituts techniques, les instituts professionnels offrent une formation plus spécialisée et davantage orientée vers des applications pratiques, avec des activités de laboratoire et un stage à effectuer au cours de la dernière année. Cependant, avec le nouveau système, les établissements ont le droit de s'entendre avec les centres de formation professionnelle de leurs régions respectives afin que les étudiants obtiennent un certificat de qualification régional à la fin de la troisième année. Pour rendre cette possibilité réalisable, il est essentiel que, dans le domaine de la formation professionnelle régionale, il y ait une formation en cohérence avec le processus éducatif que les étudiants des instituts professionnels ont entrepris³⁴.

³⁴ https://www.lescuolestatali.it/le_scuole_secondarie_ip_industria_artigianato.html

Les hautes formations artistiques, musicales et chorégraphiques sont dispensées dans des instituts d'études supérieures d'art, de musique et de danse.

Mais dans le secteur des métiers d'art, l'Italie compte surtout un nombre important d'écoles non universitaires réputées. Juste à Florence on les compte par dizaines, souvent fondées par des maîtres artisans. À titre d'exemple, on y trouve :

- **Le Arti Orafe** : une prestigieuse école privée italienne de joaillerie et de gravure contemporaine. L'école propose une large gamme de cours. Dès le premier jour, les étudiants travaillent avec de l'argent et des pierres.
 - **L'école Metallo Nobile**, dont les locaux se trouvent dans un bâtiment historique avec des salles de classe pour dessiner et concevoir à la fois à la main et à l'ordinateur et un atelier avec établis individuels dans lequel on met à disposition tous les instruments et outils nécessaires aux diverses spécialisations.
 - **La Fondazione Il Bisonte**, une école internationale de spécialisation en gravure qui propose des cours en technique suivant les vieilles traditions artistiques et artisanales.
 - **L'Accademia Riacci**, dont les cours comprennent le travail du cuir, la bijouterie, la céramique, le travail du verre, ainsi que la conception, la restauration, la cuisine, la peinture et le dessin.
- En effet, les métiers de la bouche font partie de la liste des métiers d'art en Italie.**

Le problème de la relève

Le secteur artisanal se plaint toutefois d'une faible attractivité chez les jeunes et des difficultés d'assurer une relève. De plus en plus d'entrepreneurs du secteur, au moment de la retraite sont contraints de cesser leurs activités en raison du manque de successeurs, au sein ou dehors de la lignée familiale. Ce phénomène a des répercussions importantes sur le système économique et sur la société dans son ensemble, à la fois en termes d'opportunités perdues d'emploi, et pour sauvegarder la richesse de compétences et d'expérience nécessaire au maintien des normes de qualité élevées de l'artisanat italien.

Par conséquent plusieurs initiatives de soutien régionales et locales ont vu le jour pour la transmission du savoir-faire et la transmission d'entreprises. Car l'artisanat est un élément essentiel du système de production italien pour le rôle central joué par les petites et moyennes entreprises artisanales.

Retour aux modes d'apprentissage par compagnonnage

Des interventions ont été menées au niveau régional et provincial selon deux principaux types de politiques : le soutien à l'emploi et soutien à la création d'entreprise ou au travail indépendant.

Les interventions appartenant au premier type sont les plus nombreuses, notamment grâce à deux programmes gouvernementaux qui ont précisément pour objectif de sauvegarder le secteur artisanal et d'accompagner son développement : le programme AMVA (Apprentissage et Artisanat à vocation artisanale) et le programme AR.CO (développement du territoire pour la croissance de l'emploi).

L'objectif du programme AMVA vise à augmenter les niveaux d'emploi des jeunes dans le secteur artisanal sur le marché du travail italien, à travers des outils destinés à favoriser la formation en cours d'emploi et le transfert d'entreprise.

L'objectif général d'AR.CO est en revanche destiné à favoriser concrètement le développement durable du territoire et déterminer une réelle augmentation des niveaux d'emploi et d'employabilité dans les secteurs de l'artisanat et du commerce, à travers un modèle de service innovant et reproductible, basé sur la création d'alliances et de synergies entre les secteurs.

Par la mise en œuvre territoriale des deux programmes ministériels mentionnés ci-dessus, on a pu observer un large éventail de projets relatifs à la mise sur pied d'école-atelier, ceux-ci caractérisés par des activités de formation au sein d'excellentes entreprises artisanales. Pour devenir une *Bottega Scuola*, une entreprise artisanale doit être dirigée par un Maître Artisan, dont le professionnalisme est officiellement reconnu sur la base de l'expérience et des compétences.

Ces interventions comprennent notamment des cours de formation théorique et pratique pour l'apprentissage des techniques artisanales traditionnelles locales.

Les domaines professionnels de ses entreprises sont notamment le travail des métaux, des tissus, de la pierre, la sculpture et la céramique. Au terme du stage, les entreprises sont encouragées à embaucher les étudiants formés.

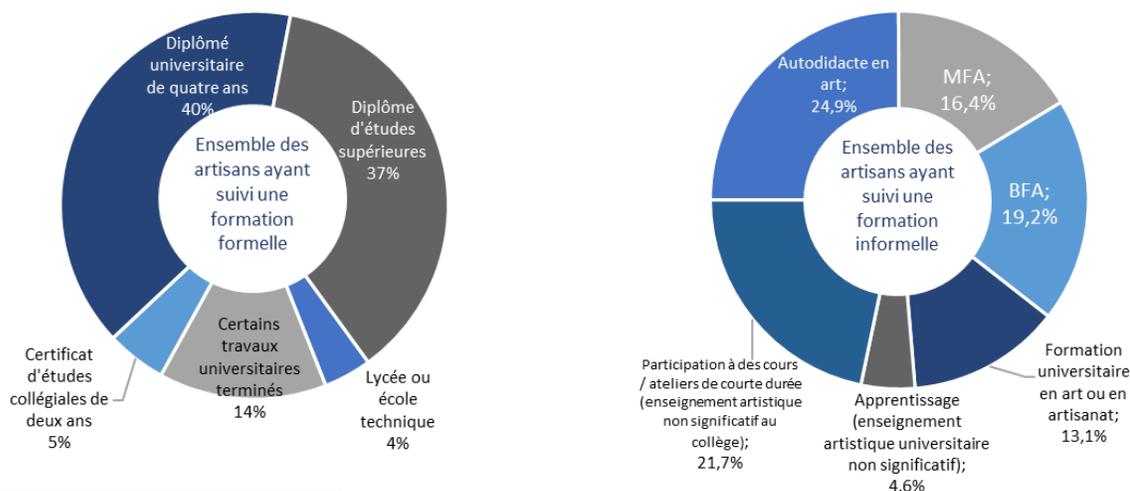
4,4 La situation aux États-Unis

La formation initiale aux États-Unis est offerte par les universités et les collèges aux États-Unis. Selon un sondage mené en 2016 auprès de 3 500 artistes des métiers d'art dans l'ensemble des États, 25 % sont autoformés, 22 % ont assisté à de courts ateliers ou classes, 5 % ont été apprentis, 13 % ont fait un peu de collège en arts ou en métiers d'art, 19 % ont un premier cycle universitaire et 16 % ont un niveau supérieur. Selon cette étude, plus de 8 artistes sur 10 considèrent que leur formation universitaire ne les a pas assez préparés pour la gestion de leurs entreprises ou de leurs carrières³⁵. Ils cherchaient donc de l'aide et des formations en marketing, en finance, en réglementation et en gestion. Plus de 6 répondants sur 10 ont jugé que leur éducation formelle ne les a pas adéquatement préparés pour une carrière en métier d'art.

Formations initiales

Le American Craft Council (ACC) répertorie les formations par État, par médium (argile, bois, métal, papier, textile et verre) et par niveau de formation (classe, atelier, premier cycle universitaire et maîtrise/doctorat)³⁶. Plusieurs centaines d'écoles sont répertoriées.

Selon une étude datant de 2013 réalisée auprès de 3 500 artistes des métiers d'art de l'ensemble des États, 77 % des répondants sont des diplômés universitaires (pas nécessairement diplômés en art). Ces chiffres sont largement supérieurs à la moyenne du pays³⁷.



³⁵ https://cerfplus.org/wp-content/uploads/2016/12/nationalcraftartisticinquiry_summary.pdf

³⁶ <https://www.craftcouncil.org/resources/Schools-with-Craft-Workshops-and-Courses>

³⁷ <https://cerfplus.org/get-connected/research/craft-artists-education/>

Voici quelques exemples de formations tirées de New York et du Vermont

- **Formation au premier cycle de 2 ans en joaillerie au Fashion Institute of Technology du State University of New York pour le diplôme Applied Science (ASS).** Ce programme inclut les Techniques de métiers d'art, le design professionnel et la littératie digitale. Un stage peut être intégré au programme.
- **Formation au premier cycle de 4 ans en sculpture, textile ou céramique à la School of fine and performing art de la State University of New York pour obtenir un *Bachelor of Fine Arts*.** L'étudiant doit obtenir une trentaine de crédits sur 120 en *Liberal Arts*, une trentaine en arts généraux et en histoire de l'art, puis une cinquantaine dans sa spécialité en métiers d'art.
- **Formation au premier cycle de 4 ans en céramique à l'University of Vermont pour l'obtention du diplôme *B.A. with major in Studio Art*.** Pour obtenir son diplôme avec une majeure en *Studio Art*, l'étudiant doit obtenir 30 crédits en art studio et 9 en histoire de l'art. En général, les étudiants au B.A. suivent également des cours dans les domaines suivants : *Humanities, Arts, Social Sciences, Linguistics et Cultural Sciences*.
- **Formation de 2 ans au deuxième cycle en céramique à la Alfred University.** Programme axé sur la recherche.
- **Penland School of Craft, North Carolina³⁸**

Centre international d'éducation en métiers d'art vieux de 75 ans, qui offre des formations d'une à huit semaines pour les livres et le papier, l'argile, le dessin, le verre, le métal, la photographie, l'impression, la typographie, les textiles et le bois. L'OBNL offre également des résidences d'artistes, des programmes locaux, une galerie et un centre d'information. Chaque année, l'école forme 1 400 personnes et reçoit 14 000 visiteurs.

- Au lieu de diviser leur attention sur plusieurs sujets à la fois, les étudiants ont un seul cours intensif sur une technique pendant au moins deux semaines « immersion totale »
- Le niveau des étudiants varie de débutant à professionnel (trois niveaux : débutant, intermédiaire et avancé)
- L'été, le centre offre une centaine de formations d'une à deux semaines
- L'automne et le printemps, les formations durent huit semaines (il y a également quelques formations d'une semaine)
- L'école n'a pas de professeur permanent et les élèves sont présents le temps de leurs formations
- Formation en ligne³⁹ : Les étudiants ont accès aux mêmes instructeurs que ceux qui donnent les cours en personne avec trois types de formations : démonstration vidéo ou classes de maîtres en distanciel, Ateliers interactifs supervisés et ateliers individuels avec production supervisée.

³⁸ <https://penland.org/> Le centre est #3 dans le monde selon le Canadian Student Leadership Conference <http://www.cslc2013.ca/>

³⁹ <https://penland.org/online/>

- **Textile Arts Center**⁴⁰

Centre d'artistes en textile qui offre plusieurs types de cours : en ligne, en personne, accès au studio, etc.

- **Society of Arts + Crafts**⁴¹

Le programme de mentorat SA + C n'est pas spécifique à un seul domaine de métier. Il est offert gratuitement aux artistes qui seront sélectionnés au programme via un processus de candidature. Le programme dessert une cohorte de 50 artisans par an qui est enseigné par 12 mentors individuels. Chaque mois, un mentor présentera un sujet dans son domaine d'expertise. Les mentorés doivent s'attendre à consacrer 1 à 3 heures par mois à des activités. De petites subventions peuvent être disponibles pour les artistes pour les aider avec des capacités sans fil ou tout autre support technique de configuration selon les besoins. L'intention du programme est d'aider en ligne les artistes dotés de compétences précieuses sur un marché en constante évolution et d'aider à élargir les réseaux dans le domaine de l'artisanat professionnel en interagissant avec les mentors et leurs camarades de cohorte.

4,5 La situation en Australie

L'agence nationale de formation désigne six universités australiennes offrant la qualification de Certificat I en arts visuels et artisanat contemporain.

C'est une qualification dite simplifiée, qui propose une source de soutien technique pour son propre travail avec contenu intégré dans l'unité de pratique holistique de base en studio afin d'utiliser des idées et des techniques pour le travail créatif.⁴²

Une de ces institutions est le Northern College of the Arts & Technology, situé à Preston, à environ 10 kilomètres au nord de Melbourne. Le collège accueille 450 étudiants de 10e, VCE, VCAL et post-12e année à la recherche d'une formation spécialisée en arts visuels, design, médias, photographie, arts de la scène ou métiers et technologies.

Le pays offre un programme intensif d'une année en ébénisterie : **Furniture Design and Technology à la Sturt School for Wood**. Très sélectif, seulement douze élèves sont formés chaque année.

- Formation à prédominance pratique
- Études théoriques et de design reliées au domaine, dessins techniques et fondamentaux
- Formation intensive utilisant plusieurs machines
- Suivi individuel avec des professionnels bien établis dans l'industrie (fabricants et designers de meubles)
- Visites d'ateliers, d'expositions, de cours à bois, de fournisseurs, etc.

Ébénisterie, Sturt School⁴³

Programme de 1 an à temps plein en « Furniture Design and Technology » à la Sturt School for Wood qui forme plusieurs des meilleurs ébénistes et fabricants de meubles d'Australie

⁴⁰ <https://textileartscenter.com/adult-classes/>

⁴¹ <https://societyofcrafts.org/for-artists/mentorship/>

⁴² <https://training.gov.au/Training/Details/CUV10103>

⁴³ École #2 dans le monde selon le Canadian Student Leadership <http://www.cslc2013.ca/top-5-craft-schools-in-the-world/>

(seulement douze étudiants sont sélectionnés). Le programme est immersif et intensif, l'étudiant doit s'investir complètement à sa formation pendant toute l'année⁴⁴. L'enseignement est principalement pratique couvrant un large éventail de compétences en ébénisterie :

- Études théoriques et de conceptions connexes, dessin technique et principes de base de la conception
- Formation intensive à l'utilisation d'une gamme complète de machines à bois
- Un espace de travail personnel au sein d'un petit groupe
- Conseils individuels de fabricants/designers de meubles professionnels bien établis et respectés
- Accès à un studio de conception qui comprend la découpe laser, le routage numérique et l'impression 3D
- Visites d'autres ateliers, expositions, chantiers forestiers, fournisseurs, etc.
- Utilisation de la bibliothèque, d'un studio photographique entièrement équipé et d'autres ressources
- Un diplôme supérieur reconnu (certificat IV) pour tous les diplômés qui réussissent

La Sturt School for Wood est un organisme de formation agréé (n° 2571) offrant le certificat IV reconnu au niveau national (Australian Qualification Framework) en conception et technologie du mobilier sous la forme d'un cours d'un an à temps plein. Coût : 23 000 \$.

4,6 Analyse générale

Des inspirations de mécanismes peuvent émerger de cette comparaison internationale, notamment le mentorat en ligne et les symposiums virtuels. On doit aussi s'interroger sur l'absence de formation universitaire de langue française comparativement aux stratégies des pays étudiés. Entre le modèle universitaire anglo-saxon dominant en Amérique et le modèle hyper segmenté de la France, le Québec se distingue par une offre diversifiée en termes de discipline, mais relativement courte en nombre d'années. L'exemple étranger pourrait porter vers la réflexion d'une formation accrue amenant une reconnaissance enrichie, mais dont les effets positifs ne se concrétiseraient que s'il y a une prise en charge globale du domaine, notamment par un effort public de financement de la protection du patrimoine architectural. Dans son état actuel, le domaine ne requiert probablement pas l'effort de cette structuration... en raison de la faiblesse apparente de la demande. Mais une stratégie de développement par l'offre est une expérience qui a déjà porté des fruits dans plusieurs secteurs économiques ou culturels, même si c'est une posture qui exige des efforts et des investissements substantiels.

⁴⁴ <https://www.sturt.nsw.edu.au/education/sturt-school-for-wood/course-description>

Chapitre 5 - Les principaux enjeux

Le Québec s'est doté d'une structure de formation en métiers d'art depuis maintenant plus de trente ans. Tant la formation initiale que la formation continue affichent des taux de participation qui démontrent la pertinence, la réponse à un besoin réel. Cependant, on doit prendre acte des expressions de satisfaction nuancées de la part des personnes qui ont suivi ce parcours de formation. L'utilité des savoirs transmis est généralement reconnue, notamment sur les enjeux des techniques de production. Cependant, l'évaluation par les participants de l'utilité des formations pour le développement des pratiques reste insuffisante. On ne peut distinguer dans leur appréciation mitigée la part qui revient à l'analyse objective des techniques et des contenus de formation et la relative précarité dont souffre la pratique de la majorité des répondants.

Par ailleurs, les organisations responsables des prestations de formation revendiquent pour leur part l'accessibilité à des moyens plus conséquents afin d'inverser une impression d'érosion dans les capacités, d'adapter les contenus aux nouvelles technologies et contribuer au maintien d'un savoir menacé par une pyramide des âges des artisans qui impose une relève consistante dans les prochaines années.

En termes de formation initiale, nous pouvons aussi noter les enjeux suivants :

- Le parcours de formation initiale basée sur la formation collégiale Techniques des métiers d'art (573.A0) accompagne actuellement plus de 50 % des nouveaux arrivants dans le domaine. Le programme a démontré sa pertinence.
- Près d'un tiers des artisans ont appris leur métier de façon autodidacte, sans formation initiale. Les artisans qui ont suivi des formations initiales se concentrent, dans la plupart des cas, dans les formations collégiales, notamment, le programme Techniques de métiers d'art.
- 81 % ont suivi un programme d'études postsecondaires. Plus de la moitié de ceux qui ne s'inscrivent pas aux programmes d'études postsecondaires se considèrent comme autodidactes.
- 85 % des répondants ayant suivi une formation initiale en métier d'art considèrent que la formation les préparait totalement ou en partie au marché du travail.
- Les principaux enjeux nécessitant une amélioration visent l'apprentissage des technologies, les cours en entrepreneuriat et gestion et l'apprentissage pour les pratiques nichées.
- La formation continue étant cruciale, bon nombre n'ont pas l'impression que le financement et les ressources sont au rendez-vous. Il semble donc que ce développement des compétences tout au long de la vie ne soit pas suffisamment valorisé.
- Les artisans estiment que les formations devraient inclure davantage de stages comme apprenti, processus de compagnonnage et laisser place aux individus autodidactes et aux expérimentations personnelles en milieu de travail. Des formations en alternance travail-école devraient être mises de l'avant.

D'autre part, en termes de formation continue :

- La formation continue est prisée par certains artisans pour acquérir des compétences sur des outils technologiques ou acquérir des connaissances sur l'aspect entrepreneurial de la profession.

- La formation sur la diffusion et la commercialisation trône au sommet des sujets les plus fréquents dans les cours de formation continue, suivis par les cours concernant l'utilisation d'outils technologiques.
- Les principales barrières à l'accès la formation continue sont le manque de temps et la spécificité des pratiques (pratiques trop nichées).
- Les artisans font de la formation continue pour développer des compétences dans leurs disciplines et pour développer des compétences entrepreneuriales.
- Un tiers des praticiens ont suivi au moins une formation au cours des trois dernières années et 90 % de ces derniers sont satisfaits par celle-ci.

Résumé des enjeux⁴⁵

Enjeux	Pistes de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire évoluer le système de formation initiale en métier d'art 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Former les élèves aux nouvelles technologies et à la gestion ▪ Donner accès à des disciplines non couvertes par la Technique de métiers d'art
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Complexité de la transmission du savoir-faire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Importance de la relation entre le maître et l'élève et nécessité d'enseigner des situations proches du réel
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement des technologies numériques dans les métiers d'art 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des formations en nouvelles technologies aux artisans pour leur inculquer l'apport de ces dernières dans la création, production et diffusion
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une grande partie des artistes sont des entrepreneurs et font face à de nombreux défis au niveau de leur gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inculquer de façon plus approfondie les notions de gestion aux artisans
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rupture générationnelle : Départ à la retraite des maîtres artisans et les jeunes sont de moins en moins intéressés à ces métiers. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Miser sur des figures connues des disciplines en métiers d'art pour attirer les jeunes à s'inscrire.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission du savoir-faire du patrimoine culturel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir des leviers d'encouragement aux artisans expérimentés pour accueillir de nouveaux diplômés
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaissance des artisans en patrimoine culturel sur les chantiers 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un système de qualification propre au patrimoine culturel pour pouvoir officiellement reconnaître ce savoir-faire. ▪ Réduire la difficulté et les délais d'attente pour obtenir les autorisations pour que les artisans en patrimoine accèdent au chantier

⁴⁵ Émanant de la revue de littérature et des entrevues menées

En 2015, le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) avait mené une étude de besoins de formation pour le développement professionnel dans le cadre de l'élaboration du Plan de formation 2015-2018. De cette étude, cinq enjeux avaient été identifiés au sujet de la formation :

1. D'assurer une continuité entre la formation initiale et la pratique professionnelle;
2. De s'appuyer sur un discours plus articulé;
3. De développer des compétences en promotion, vente, marketing, diffusion;
4. D'acquérir de plus grandes compétences en gestion;
5. D'utiliser les outils numériques pour la création et la production.

À la lumière des propos recueillis auprès des répondants, ces enjeux sont en 2020 toujours d'actualité.

D'autres enjeux se sont toutefois ajoutés suite à l'évolution rapide des besoins notamment en matière de :

- Préservation et de valorisation des savoir-faire traditionnels dans le secteur de l'architecture et du patrimoine et en contexte d'évolution des besoins;
- Évolution des besoins des travailleurs culturels;
- Évolution des besoins en matière d'idéation et de conception.

Conséquemment, les formations étant perçues comme trop théoriques mériteraient d'être revues. Par exemple, une personne précisant que la formation « m'a appris des méthodes et techniques de travail, mais rien pour devenir une entrepreneure et de bien vendre mes projets », ou encore que les enseignements reçus n'étaient pas en phase avec les marchés actuels, ne s'étant pas mis à jour. Les artisans de métier pourraient aussi être davantage sollicités lors de l'élaboration des programmes de formation.

La piste des écoles-ateliers mérite une attention toute particulière dans la réflexion. Cette approche complémentaire répond à l'intérêt porté aux formations très opérationnelles attendues. Elle permettrait de contribuer à l'émergence d'une relève de qualité professionnelle au développement durable des métiers au maintien des connaissances établies au service de l'innovation, l'originalité et la créativité qui sera requise au cours des prochaines années. Mais la mise en place de ce système représente un effort de mise en réseau et d'investissement en financement du fonctionnement dont il faut être conscient.

Le cheminement formel et continu serait enrichi par les symposiums et autres regroupements d'artistes et artisans. Le travail d'équipe entre personnes ayant des compétences complémentaires permettrait à chacun de développer sa pratique, même si la pratique est par la suite principalement individuelle. L'art étant un cheminement personnel qui prendra une forme plus professionnelle après les études, il est nécessaire d'être formé par un maître artisan et de voir la formation sur une échelle de temps beaucoup plus longue que les études plus conventionnelles. Effectivement, de nombreux répondants ont souligné que le temps et la pratique forment un bon artisan.